



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3815 du Mardi 21 Août 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint-Pierre Apôtre de Makoua

(Diocèse d'Owando)



La façade latérale de l'église Saint-Pierre de Makoua (P.13)

Vie des artistes

Malade et abandonné à lui-même, Master Mwana Congo lance un SOS

(P.21)

Point de vue

A qui profite la contre-performance du système de santé au Congo?

Par Constant O.B. Angoubolo Ossala (P.14)

Editorial

Kofi Annan

Opposition congolaise



(P.3)

Pascal Tsaty-Mabiala dresse un bilan sombre de la gestion du pays

Fédération de l'opposition congolaise (FOC) et Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC)

Appel à un sursaut national et patriotique

(P.3)

Vie des partis

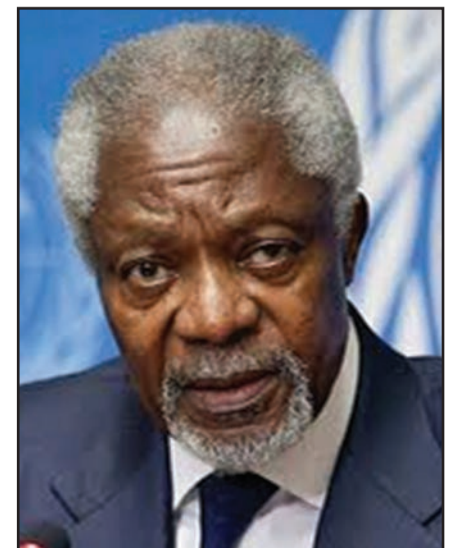
L'UDH-YUKI exhorte le Chef de l'Etat à convoquer un dialogue inclusif

(Lire la déclaration en page 5)

Décès de Kofi Annan

Le monde rend hommage à un artisan de la paix

(P.8)



MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«GROUPE 10C AMBIENTE-ENGENHARIA CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA/Siège social: Marché Plateau, Rue MPANZOU, Centre-ville,
POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux août deux mil dix-huit, enregistré le deux août de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «GROUPE 10C AMBIENTE-ENGENHARIA CONGO SARL U», au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION) dont le siège est établi à Pointe-Noire, Marché Plateau, Rue MPANZOU, Centre-ville.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- * Gestion des résidus;
- * Evaluation et élaboration des études de l'impact sur l'environnement;
- * Etudes des projets publics et privés sur l'environnement;
- * Fiscalisation de la sécurité de l'environnement et l'industrie;
- * Inspection des matières dangereuses et diverses;
- * Constructions des projets électriques;
- * Construction civil et travaux publics;
- * Achat, location et vente des voitures;
- * Prestation de services;
- * Informatique;
- * Import-Export;
- * Commerce général en gros et détail;
- * Soudure industrielle;
- * Menuiserie;
- * Maintenance électro industrielle et récupérations électriques;
- * Frigorification;
- * Electromécanique industriel;
- * Elaboration des projets;
- * Enseignement privé;
- * Agence de voyages;
- * Agence de navigation aérienne et maritime;
- * Agence de transport public et privé;
- * Agence de télécommunication;

- * Agence immobilière;
 - * Boulangerie;
 - * Vente de gaz et butane;
 - * On-offshore, exploitation forestière, exploitation minière avec transformation des minerais (or, diamant et dérivés);
 - * Ecole de conduite;
 - * Sécurité privée;
 - * Mise à disposition du personnel qualifié;
 - * Vente matériels et équipements de construction civile;
 - * Station d'essence, lubrification, fuel, commercialisation de pétrole brut et dérivé;
 - * Agriculture;
 - * Salon de beauté;
 - * Pêche;
 - * Formation technique professionnelle et spécialisation;
 - * Gestion du système de traitement des eaux et résidus industriels;
 - * Traitement et bio médiation de sol;
 - * Assainissement des eaux pour la consommation;
 - * Jardinage;
 - * Relations publiques et marketing et autres activités que conviennent aux associés et que la loi autorise.
- Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
- Monsieur Rafael ICHIADA est nommé Gérant de la société pour une durée indéterminée.
- La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/18 B 286.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.



Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
n° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Boulevard Charles De Gaulle, Enceinte Hôtel Elais-B.P.: 606, Pointe-Noire, Tél.:
066.635.060/06 657 67 77

INSERTION LEGALE

«KOUILOU ASSISTANCE CONSEILS CONGO»
Société à Responsabilité Limitée- Au Capital social Francs CFA: 40 000 000,
RCCM: CG/PNR/12 B329, B.P.: 1186; 124, Avenue Moe Vangoula,
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 29 Juin 2018, à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire Centre le 10 Juillet 2018, sous le numéro n° 126/18, Folio 4888, les associés de la SOCIETE KOUILOU ASSISTANCE CONSEILS CONGO, en sigle KACC, décident de:

-L'augmentation du capital social de Francs CFA: 38 000 000 pour le porter de 2 000 000 à 40 000 000 de Francs CFA par incorporation de réserves.

-Modification concomitante de la valeur des parts sociales.

La mention modificative a été inscrite au RCCM par le dépôt légal du Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 09 août 2018, sous le numéro n°18 DA 2484.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Août 2018.

Rodez Aubin ILIMBI
Manager-Associé/Agrément CEMAC n° CF129



AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL AUX POSTES CI-DESSOUS ENUMERES

Le Catholic Relief Services (CRS), agence humanitaire internationale de la Conférence des évêques catholiques des Etats-Unis d'Amérique fondé en 1943, a reçu des fonds de différents bailleurs et souhaiterait utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un personnel qualifié aux positions suivantes:

- Database Specialist (projet d'urgence);
- Database Specialist GF;
- Officier Communication GF.

Les personnes intéressées par cette offre sont priées de se rapprocher de la direction Générale de CRS Congo dont l'adresse est mentionnée ci-dessous d'y retirer les termes de référence relatif à chacun des postes. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 27 Août 2018.

Les dossiers devront comporter le titre du poste et être adressés au directeur pays CRS Congo et déposés à l'adresse suivante: CRS Congo; 151, Rue Duplex, quartier Blanche Gomes, Derrière l'Ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, entre 08h00 et 16h00.

Fait à Brazzaville, le 21 Août 2018.

La Direction

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine
Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA
POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Opposition congolaise

Pascal Tsaty-Mabiala dresse un bilan sombre de la gestion du pays

Le chef de file de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a animé une conférence de presse il y a une semaine, au siège brazzavillois de son parti, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), à Diata. A la veille de la commémoration du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo célébrée le 15 août, son appréciation s'est voulue critique. Il a dressé un bilan sombre de la gestion du pays au triple plan économique, socio-économique et des droits de l'homme.

Après avoir jeté un regard sur l'environnement international proche dont l'évolution peut directement impacter, selon lui, le propre devenir du Congo, Pascal Tsaty-Mabiala a salué la sagesse du président Joseph Kabila qui s'est abstenu de briguer un troisième mandat que la Constitution lui interdisait, «préservant ainsi son pays d'une crise inutile».

De même que celle du président Alassane Ouattara qui a décidé de tourner une page sombre de l'histoire de la Côte d'Ivoire, en amnistiant 800 personnes condamnées à la suite de la crise pré et post-électorale. La situation de la sous-région centrale est, selon lui, «marquée par l'effondrement économique et financier sans précédent des pays producteurs de matières premières qui n'ont pas su diversifier leur économie au temps où les cours de ces matières étaient au plus haut, plongeant ainsi leurs peuples dans une pauvreté accrue».

Au plan national, le chef de l'opposition politique congolaise pense que le 58e anniversaire de l'indépendance s'est célébré dans une angoisse généralisée, comme jamais ressentie auparavant par les Congolais, du fait de la «dégradation des conditions de sécurité, des violations répétées des libertés et des droits fondamentaux, y compris le plus sacré d'entre eux, le droit à la vie, et du fait de la mal gouvernance».

Pour Pascal Tsaty-Mabiala, certes, la chute des cours du pétrole a négativement impacté les ressources budgétaires qui reposent essentiellement sur le pétrole, «mais le Congo avait les moyens d'amortir le choc, eu égard aux énormes excédents budgétaires engrangés depuis l'année 2003. A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse probante du Gouvernement sur ce que sont devenus ces excédents budgétaires censés alimenter un fonds pour les générations futures. A la vérité, nous découvrons aujourd'hui, avec l'expertise internationale, que l'une des principales raisons de la crise financière que traverse le Congo est la corruption qui, dans notre pays, a atteint le niveau d'un cancer en métastase.»

Etayant son propos, l'orateur s'est appesanti sur la déclaration des partis de la majorité

présidentielle qui demandaient, sans conviction, le rapatriement des fonds détournés et placés dans des paradis fiscaux par certains de ses cadres.

«Nous pensons que le Gouvernement doit prendre le taureau par les cornes», a-t-il indiqué, en demandant la dissolution de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude dont «l'indépendance nous paraît sujette à caution, pour la remplacer par une brigade financière opérationnelle à créer au sein de la police judiciaire, munie de pleins pouvoirs pour enquêter sur toute personne, quelle qu'elle soit, sur qui pèseraient des soupçons».

Et d'ajouter: «Nous ne pouvons pas comprendre qu'un Gouvernement ait du mal à prendre une telle mesure, vu que de nombreux ministres passés ou présents seraient dans le collimateur. Lorsque des gouvernants sont cités dans des affaires de malversation financière par la Commission de lutte contre la corruption et qu'ils n'ont pas le courage de se mettre à la disposition de la Justice, il revient au Président de la République, premier magistrat du pays, de les démettre immédiatement de leurs fonctions. Ceci pour mettre un terme à l'impunité et pour



Pascal Tsaty Mabiala

donner du crédit à son propre discours sur la lutte contre les antivaleurs.»

S'agissant des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé à l'opinion nationale que l'examen du dossier du Congo est, à ce jour, à son sixième report «sans qu'on sache pourquoi». Il a exhorté le Gouvernement à engager, sans tarder, des réformes audacieuses. Car «cette crise économique ne saurait occulter les autres problèmes, conséquences des soubresauts politiques que le pays a connus ces trois dernières années et pour lesquels des réponses fortes sont attendues. Raison pour laquelle, il a, au nom de l'opposition politique congolaise, demandé au Président de la République, à la faveur du 58e anniversaire de notre indépendance, de gracier tous les acteurs politiques détenus en prison. «Le Congo, après des années de déchirement, en a tant besoin», a-t-il affirmé.

Sur la crise du Pool, tout en constatant les avancées signi-

ficatives enregistrées sur le terrain, il a exhorté les parties signataires de l'accord du 23 décembre d'accorder leurs violons pour mieux aborder les dernières phases du processus de mise en œuvre dudit accord, notamment le ramassage des armes dont l'opération a été lancée à Kinkala, sans la présence des représentants de Ntumi.

A ce sujet, il a exigé que soit prise en compte la question de l'indemnisation des victimes de la crise du Pool qui ont perdu le fruit du travail de toute une vie.

Pascal Tsaty-Mabiala est une fois de plus revenu sur le drame survenu au commissariat de police de CHACONA. Il a condamné le Gouvernement qui, selon lui, a tenté, de manière éhontée, d'étouffer la vérité. «Nous persistons à demander la démission du ministre de la Communication et la relève du procureur de la République pour gros mensonge d'Etat», a-t-il réitéré.

KAUD

Fédération de l'opposition congolaise (FOC) et Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC)

Appel à un sursaut national et patriotique

Les directions politiques de deux principales composantes de l'opposition congolaise, notamment Fédération de l'opposition congolaise (FOC) et le Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC), respectivement présidés par Claudine Munari et Mathias Dzon, ont rendu publique vendredi 17 août 2018 à Brazzaville, une déclaration solennelle dans laquelle elles suggèrent une solution de sortie de crise pour le Congo. elles en appellent à un sursaut national et patriotique.

Pour ces deux composantes, la tenue consensuelle d'un dialogue politique inclusif avec la facilitation de la communauté internationale est la seule et unique solution pacifique de sortie de crise. Elles estiment que cette démarche concertée nécessite l'identification des forces en présence, la mise en place d'un comité préparatoire paritaire et la définition du

contenu du dialogue envisagé, indique la déclaration. En ce qui concerne les forces en présence, il s'agit, d'un côté, des tenants de la mouvance présidentielle et ses alliés et, de l'autre côté, de toutes les forces citoyennes engagées dans le combat de libération du pays en vue de la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit.

La déclaration souligne, par

ailleurs, que «la mouvance présidentielle et ses alliés, entendu comme les entrepreneurs politiques du PCT et leurs alliés qui ont coûte-que-coûte soutenu le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 pour permettre au Président sortant de briguer de nouveaux mandats; les acteurs politiques qui ont pris acte des résultats de la «mascarade» de l'élection présidentielle anticipée de mars 2016 et accompagnent actuellement le pouvoir sous le couvert d'une opposition constitutionnelle.

Les tenants de l'opposition réelle comprennent la Fédération de l'opposition congolaise et le Collectif des partis de l'opposition congolaise.»

«Dans un souci d'apaisement politique, de consensus républicain et de responsabilité

Editorial

Kofi Annan

Il reste sans doute beaucoup de personnages du monde auxquels s'attache le qualificatif de «première fois». Ce sont généralement de grands personnages. Il y eut le premier homme à marcher sur la lune, le premier Noir architecte (Dr Julian Abele, Américain, constructeur du musée de Philadelphie, 1881-1950), le premier président américain noir, la première bachelière congolaise... Et il y eut le premier Secrétaire général de l'ONU noir. Kofi Annan, l'homme qui vient de nous quitter à 80 ans!

A vrai dire, il est des destins où la couleur de la peau ne joue plus qu'un rôle mineur et où le jugement ne se décline pas en «il était Noir, mais il a bien fait» ! Ce serait colporter un auto-racisme du plus ridicule effet, comme si être noir excluait des grandes fonctions et de la capacité à les assumer avec brio. D'ailleurs, cela équivaldrait à avouer que seules d'autres races sont faites pour réussir, le contraire de l'indépendance que nous venons de célébrer!

C'est pourquoi, tout en nous réjouissant de ce que Barak Obama ait été le premier président américain noir; Colin Powell, le premier chef d'Etat-major noir américain, nous nous inclinons devant la mémoire de Kofi Annan. Un des nôtres admis à des hautes fonctions et des charges dont il s'est positivement acquitté, comme on s'y attendait, avec en plus cet «Ubuntu» qui lui vient en principe de nos origines partagées. Il a voulu insuffler un peu plus d'humanité et une dose de paix; il n'y est pas toujours parvenu mais au moins ce n'est pas parce qu'il était incapable d'y arriver. Ou parce qu'il était Noir.

Etre premier fonctionnaire du monde demande des qualités exceptionnelles. Premier Secrétaire général noir de l'ONU vous met en exergue, plus que tout autre. Mais au finish, le résultat qui restera dans les mémoires et les archives ne devra pas être: «que pouvait-il faire, le pauvre; il était Noir!». Non, ce n'est pas de la commiseration que nous laissons Kofi Annan, ni une quête de condescendance. C'est la conviction que partout dans le monde, des talents, compétences et valeurs noirs existent: qu'ils ne sachent pas diriger leurs propres Nations ne tient donc pas à la couleur de la peau, mais à autre chose sur lequel les avis ne peuvent être que divergents.

Reste que tous, dirigeants ou dirigés, nous saluons unanimement en Kofi Annan, le premier Africain noir à avoir donné de la visibilité au Continent. Sans haussements d'épaules ou moues goguenardes et de dépréciation. Notre panthéon s'agrandit: Mandela, Mohamed Ali y sont; Kofi Annan aussi.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Mathias Dzon et Claudine Munari

partagée, une concertation restreinte des représentants des deux forces politiques en présence s'impose pour mettre en place un comité préparatoire paritaire facilité

par un groupe de contact constitué par la communauté internationale. Ainsi constitué, ce comité préparatoire devrait

(Suite en page 5)

Port autonome de Pointe-Noire

Important prêt de l'AFD pour un meilleur rendement

Pour combler son déficit en quai, afin d'augmenter ses performances visant à satisfaire les besoins de sa clientèle et de diminuer le temps d'attente des navires, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a lancé un projet d'une phase d'urgence de son plan directeur de développement. La réalisation de ce projet nécessite des financements. C'est à ce titre que le port a procédé à la signature d'une convention de prêt de 45.916.990.000 francs CFA avec l'Agence française de développement (AFD), lundi 13 août 2018, à Brazzaville.

La cérémonie a été coprésidée par Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, et Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, en présence de Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement, et de Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

A travers cette signature de la convention de crédit, l'Agence française de développement et le Port autonome de Pointe-Noire se sont engagés pour le financement de la phase d'urgence inscrite dans un vaste programme de réhabilitation, d'extension et de modernisation des infrastructures portuaires amorcés depuis 2009. L'exposé sur la présentation du projet fait par Jean Jacques Mombo, directeur de l'équipement et des infrastructures du port, a spécifié que la réa-

lisation de ce projet permettra d'augmenter substantiellement les capacités portuaires en termes d'accueil des navires; de résorber le déficit actuel en postes d'accostage pour le trafic des vracs et conventionnels et de faire face aux perspectives d'évolution de trafic à court et moyen termes. A la fin du projet, le port autonome de Pointe-Noire comptera 4500 mètres linéaires (ml) de quai, contre 3020 mètres actuellement, soit une hausse de 52%. Le projet de la phase d'urgence comprend la construction d'un quai polyvalent destiné à l'accostage des navires conventionnels. Il y aura aussi la construction d'un quai multifonctions pour accueillir des navires conventionnels et d'un dock flottant pour le carénage des navires de 4.000 tonnes. Et enfin, il s'y ajoutera la création d'une darse entre le quai polyvalent et le quai multifonctions pour la



De g. à dr: Séraphin Bhalat, Fidèle Dimou, Bertrand Cochery et Lionel Cafferini après la signature de la convention

réparation navale, notamment le carénage des navires de 450 tonnes. Le délai de réalisation est de 36 mois, à compter de la date prévue de démarrage des travaux courant premier trimestre 2019.

A la cérémonie de signature de crédit, Séraphin Bhalat a exprimé sa reconnaissance du soutien financier de l'AFD. A son tour, Bertrand Cochery a souligné les efforts pour obtenir ce financement et réaliser un projet stratégique de grande importance au profit du port.

Pour sa part, Fidèle Dimou a rassuré: «Le Gouvernement a toujours réaffirmé son engage-

ment à accompagner le Port autonome de Pointe-Noire, en lui accordant toutes les facilités et tous les moyens nécessaires, pour parachever ce processus jusqu'au décaissement effectif des fonds nécessaires pour la réalisation dudit programme».

A cette occasion, il a été présenté au ministre des Transports et à l'ensemble des invités la distinction honorifique remportée par le Port autonome de Pointe-Noire pour sa meilleure performance de progression du trafic import et export en volume décernée par une fondation internationale.

Philippe BANZ

Congo-France

Appui financier de l'ambassade de France à des ONG de la société civile

L'ambassade de France au Congo a octroyé un appui financier à cinq Ong de la société civile congolaise afin de les aider à améliorer leurs capacités dans leurs domaines d'intervention respectifs. L'aide s'inscrit dans le cadre du programme intitulé: «Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs» (PISCCA). La cérémonie officielle de signature des protocoles de financement entre l'ambassade de France et les associations lauréates a eu pour cadre la Case de Gaulle à Brazzaville (résidence de l'ambassadeur de France), jeudi 16 août 2018. Patronnée par l'ambassadeur Bertrand Cochery, elle a réuni les responsables ou représentants des associations bénéficiaires.



Photo de famille à l'issue de la cérémonie des protocoles

Le montant total de l'aide octroyée s'élève à 140 000 euros, en attendant la signature très prochainement d'un autre protocole. Les fonds alloués sont destinés au financement des projets portés par chacune des cinq associations. Notamment: «Développement de consultations avancées pour les populations isolées en République du Congo», par l'Association de l'amour vivant (ASLAV) qui s'occupe des jeunes filles confrontées au drame du manque d'emploi, de la marginalisation et de la prostitution, «Bana'arts» par les Ateliers Sahn qui sont un centre pour jeunes artistes, «Amélioration de la prise en charge sociale et éducative des mineurs incarcérés au sein de la maison d'arrêt de Pointe-Noire», par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), «Relance des activités agricoles des groupements de femmes victimes de la période de troubles sociopolitiques», par le Groupement agropastoral de Mindouli (GAPM) et «Renforcement des capacités des exploitants maraichers des localités de Kinkala et Louingu à l'agriculture biologique et à l'entrepreneuriat agricole», projet porté par l'Œuvre Notre-Dame des veufs et orphelins du Congo (ONDV&OC).

Les Ong lauréates ont bénéficié d'un séminaire de formation qu'avait organisé le service de Coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Congo. L'obtention de ces fonds permettra à ces Ong de parvenir aux attentes fixées. Cependant, elles auront l'obligation de respecter les règles du jeu ainsi que les engagements qui sont indispensables en matière de partenariat, et qui de leur part consistent à faire preuve de transparence et de recevabilité dans l'exécution de leurs projets. Ces projets selon l'ambassadeur de France étaient voulus dans leur élaboration comme le reflet des préoccupations actuelles de la société congolaise dans sa diversité. Les cinq associations étaient représentées respectivement par Nolwenn Barré, Bill Kouélany, Joseph Bikie Likibi, Joseph Nkounkou et François-Xavier Mayouya Mifoundou. Leurs projets ont été jugés innovants et créatifs dans l'ensemble, surtout ceux concernant le département du Pool qui grâce au soutien de tous se relève progressivement des deux années de crise aigue qui l'a profondément dévasté. Le projet porté par l'ASLAV sera exécuté dans une vingtaine de villages du département de la Likouala accessibles uniquement par pirogue. Entre autres, il consistera à former des personnels de santé de ces localités sur la pratique des soins avec possibilité des évacuations en cas de besoin vers Epena et Impfondo.

Aristide Ghislain NGOUMA

Ministère de la Justice et des Droits humains

Pour une Justice au service du peuple

Le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfried Bininga, s'est entretenu vendredi 11 août dernier à Brazzaville avec le corps magistral exerçant dans les Cours et tribunaux de la ville-capitale. C'était dans l'optique de rappeler à ces commis de l'Etat le devoir qui leur incombe: «l'exercice d'un jugement juste et équitable au profit de tous les citoyens». Cette entrevue a eu lieu en présence d'Henri Bouka, premier président de la Cour suprême, et du procureur général près la Cour suprême.

Le ministre Bininga a évoqué son insatisfaction sur le fonctionnement de l'ensemble du corps magistral sous sa tutelle. C'est ainsi qu'il a rappelé les orientations du président de la République sur la lutte contre les antivaleurs; la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), la diligence dans le traitement des affaires. Le ministre de la Justice a indiqué que «le président de la République a tenu la Justice à l'index, en nous prescrivant de lutter contre les mentalités déviantes et perverses, donc de contribuer à la moralisation de la vie publique». Quoiqu'un travail se réalise, la communauté ne

sent pas encore les résultats de ce travail qui se fait dans le strict respect de présomption d'innocence, selon le ministre. «La loi nous rappelle que la recherche des informations doit être rattachée directement aux infractions visées par les poursuites. Ceci nous permettra de veiller entre autres aux délais légaux des gardes à vue», a-t-il souligné. Pour la réforme du CSM, le ministre a porté à la connaissance des magistrats que la loi portant fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature a été abrogée, en remplacement de la loi organique n°29-2018 du 7 août 2018. Cette réforme a introduit plusieurs innovations, entre



Aimé Ange Wilfried Bininga s'adressant au corps magistral

autres: le ministre de la Justice qui assure la suppléance du président de République dans la présidence du CSM, peut désormais convoquer le CSM, y compris en session extraordinaire. La commission de discipline en premier et dernier ressort peut prononcer les sanctions suivantes: lorsqu'un magistrat est traduit devant le CSM, il est suspendu de ses fonctions; les membres du CSM peuvent être consultés pour la prise des dé-

cision concernant un magistrat en dehors des sessions du CSM. Enfin, le ministre a attiré l'attention des cabinets d'instruction et des parquets sur le respect des délais prescrits par la loi: le principe étant de 4 mois de détention préventive et l'exception, de 2 mois. A cela il faut ajouter le contrôle des lieux de détention et surtout la tenue des statistiques.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUJAMOU

Déclaration de l'Union des Démocrates Humanistes-YUKI suite au message à la Nation du Président de la République, à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de l'Indépendance

Le Bureau Politique de l'Union des Démocrates Humanistes-YUKI s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 17 août 2018 à son siège.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour: décryptage du message à la nation de monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance de notre pays.

Pour épargner notre pays d'une instabilité chronique, le Bureau Politique de l'UDH-YUKI, après examen et analyse fait les observations et propositions suivantes:

1-S'agissant de la crise du Pool

D'emblée et de façon convergente, le Bureau Politique a salué le processus de pacification du département du Pool amorcé avec la signature des accords du 23 décembre 2017. Mais il estime que pour éviter à l'avenir ce genre de drame qui a endeuillé plusieurs de nos familles et a détruit les structures économiques et sociales de ce département en particulier et de notre pays en général, la recherche des causes de cette crise ne soit pas éludée.

Le Bureau politique de l'UDH-YUKI exige que la réinsertion sociale ne se limite pas qu'aux ex-combattants, mais que celle-ci s'étende aux nombreuses populations innocentes sinistrées du fait des exactions des belligérants.

Le Bureau politique de l'UDH-YUKI en appelle à un recense-

ment des populations déplacées et à leur indemnisation.

Pour l'instauration d'une Paix durable dans le département du Pool, régulièrement secoué par des crises et des conflits armés, qui, à chaque fois sont conclus par des opérations successives de ramassage des armes et de réinsertion des anciens combattants, sans élaguer définitivement ladite crise.

Le Bureau Politique de l'UDH-YUKI exige que le département du Pool soit déclaré département sinistré.

2- Sur les libertés publiques

- On ne peut aujourd'hui se satisfaire de la situation actuelle à partir du moment où croupissent dans les prisons, de nombreux congolais pour avoir simplement manifesté ou simplement exprimé leurs opinions.

- On ne peut se satisfaire des agissements de notre force publique, alors que celle-ci est coupable de nombreuses exactions sur les paisibles citoyens. C'est le cas des exactions commises dans le département du Pool et tout dernièrement à Brazzaville avec le drame du commissariat de police de CHACONA (Mpila), et tant d'autres dérapages observés dans le département de Pointe-Noire.

Le Bureau politique de l'UDH-YUKI exige :

- la cessation des exactions que la force publique commet sur les paisibles citoyens ;
- la libre circulation des leaders politiques de l'opposition ;
- la libération des prisonniers politiques ;

-la liberté d'accès des responsables de l'opposition politique congolaise aux médias publics ;

-le rétablissement de la confiance entre les acteurs politiques, les gouvernants et la société civile.

3- S'agissant de la Gouvernance

Le Bureau Politique a relevé de manière générale, l'autosatisfaction permanente du Président de la République, Chef de l'Etat sur la situation socioéconomique et politique du Pays, quand on sait que les indicateurs de notre pays sur tous les plans sont au rouge.

Le Bureau Politique constate que contrairement à l'affirmation du Président de la République, Chef de l'Etat, le Congo est aux antipodes du développement, étant donné que la dégradation des conditions de vie des populations est aujourd'hui à son paroxysme. Dans un tel contexte, on ne peut parler d'espoir d'une reprise des équilibres macro-économiques lorsque la bonne gouvernance n'est pas au rendez-vous.

Le Bureau Politique de l'UDH-YUKI constate que l'horizon est plus que sombre et les lendemains très incertains, notamment:

- lorsque l'apologie de l'impunité et de la gabegie permanente est consacrée;
- lorsque le train de vie de l'Etat n'est pas réduit;
- lorsque la Justice, pilier essentiel de la démocratie et de l'Etat de droit est aux ordres, et que les auteurs présumés des détournements des deniers publics ne sont aucunement inquiétés;
- lorsque la lutte contre la corrup-

tion, la concussion et la fraude demeure au stade de simple slogan.

Le Bureau Politique de l'UDH-YUKI exige:

-l'appropriation par les gouvernants de la culture de bonne gouvernance ;

-le respect par le gouvernement des règles de l'orthodoxie financière et la réduction du train de vie de l'Etat;

-la reprise du trafic sur le Chemin de fer Congo-Océan ;

-le respect scrupuleux des exigences du Fonds Monétaire International (FMI) ;

-une République exemplaire, car il n'y a aucune perspective heureuse possible avec les mêmes acteurs dont les vices sont décriés ;

-la réforme de l'Etat avec la gestion axée sur les résultats (GAR). Notre pays a un problème d'éthique, il faut un renouvellement des hommes pour que l'homme congolais soit appelé à jouer désormais un rôle déterminant, car l'avenir qui nous concerne doit être un produit de l'homme ;

De tout ce qui précède, nul doute que le Congo va mal. Plutôt que de le maintenir dans ce climat délétère, le Bureau Politique de l'UDH-YUKI exhorte le Chef de l'Etat à convoquer un dialogue inclusif, qui ouvrirait le Congo à des nouvelles perspectives.

Fait à Brazzaville, le 17 Août 2018.

Le Bureau Politique de l'UDH-YUKI

bat public. Tenant compte de l'urgence, la FOC et le CPOC invitent la communauté internationale à se mobiliser pour aider au sauvetage du Congo. En effet, la situation est alarmante, ne rien faire est synonyme de non-assistance à un peuple en danger.»

Pascal Azad DOKO

Appel à un sursaut national et patriotique

(Suite de la page 3)

être présidé par une personnalité nationale de notoriété et de probité reconnues par tous, ou co-présidé par les représentants des deux parties, sous le parrainage du groupe de contact international. Il aurait pour missions de définir les critères de participation, le projet d'ordre du jour, le calendrier des travaux. Le dialogue politique inclusif, selon les deux principales composantes de l'opposition congolaise, devrait essentiellement porter sur les problèmes de gouvernance institutionnelle et politique, électorale, économique, financière, le traitement des questions sociales, sécuritaires et la garantie des libertés fondamentales. Il devrait nécessairement aboutir à un compromis politique. Les conclusions du dialogue seraient mises en oeuvre par un gouvernement et un parlement de transition mis en place d'accord partie», souligne la

déclaration. Et de poursuivre: «Les deux composantes de l'opposition congolaise en appellent un sursaut national et patriotique pour faire aboutir la démarche pacifique de sortie de crise, afin que notre pays retrouve la voie de la démoc-

cratie, de la paix, de la prospérité et sa crédibilité dans le concert des nations. Dans cet élan, elles refusent toute participation ou implication dans la mise en place des institutions aussi bien illégales qu'illégitimes, résultats d'une constitution contestée, qui par ailleurs n'a jamais fait l'objet d'un dé-

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville / Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du Marché PV, 1^{er} étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857 / E-mail: officenorbertmadzou.com
REPUBLIQUE DU CONGO

MEDIC'ALICE
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 24 bis, Rue Kiélé Tenard (Mfilou) / Brazzaville/REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 06 juillet 2018, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) le 07 juin 2018, sous Folio 100/4, n°1121, il a été constitué une Société dénommée: «MEDIC'ALICE» dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Le capital de la société est de 1.000.000 F. CFA;
Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au 24 bis, Rue Kiélé Tenard (Mfilou);
Objet: La Société a pour objet, en République du Congo: * Importation: Stockage en vue de leur cession gratuite des échantillons médicaux, promotion médicale, la diffusion, la représentation, la

distribution et la vente de consommables médicaux;
Durée: La durée de la société est de 99 ans;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° CG-BZV-01-2018-B13-00036 du 25 juin 2018;
Gérance: Madame MAHOUNGOU née MOUKANDANZIENGUE Alice Firmine est la Gérante de la société, pour une durée illimitée; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.

Coup d'oeil en biais

Triste spectacle

à la Cité 1000 Logements de Kintélé!

On ne sait pas ce que pensent les pouvoirs publics de la situation bien insolite qui perdure au deuxième site de la Cité 1000 Logements de Kintélé, où certains sinistrés du 4 mars ont été délogés par la gendarmerie. Plusieurs logements attendent des locataires. Le service de gardiennage qu'assurait une société a cessé, faute de paiement des prestations. Depuis, les herbes poussent drues dans l'enceinte du site. Une érosion s'y est formée et menace d'engloutir les maisons. De leur côté, les bandits n'ont pas manqué d'idée pour transformer ce site en refuge. Des voleurs y opèrent tranquillement sans être inquiétés. Ils ont désossé des armoires électriques, cassé les baies vitrées, arraché des cadres de fenêtres, des bidets des toilettes, des câbles électriques, etc. Le site est devenu également une décharge publique. Il se meurt au vu et au su de tout le monde, faute de locataires. Qui sauvera la Cité 1000 logements de Kintélé?

Une grosse et désagréable surprise à l'ouverture du FESTI COCO

Lundi 13 août 2018, à la cérémonie d'ouverture du Festival Couleurs du Congo (FESTI COCO) qui coïncide, depuis quelques années, avec les festivités de célébration de la fête nationale, le comédien Fortuné Batéza a fait une grosse surprise à l'assistance. Il a joué une pièce évoquant la « Révolution des 13, 14 et 15 août 1963 » marquant la chute du premier président du Congo, l'abbé Fulbert Youlou. Ce à quoi tout le monde ou presque ne s'attendait pas. Une partie de l'assistance a exprimé son indignation, estimant que l'artiste a carrément tapé à côté.

Client des magasins de vente de téléphones escroc

Curieux client que celui des magasins de vente des téléphones portables à Brazzaville. Il serait d'origine zimbabwéenne. Quand il débarque dans un magasin, il s'adresse au gérant en feignant de demander qu'on lui présente le téléphone qui lui plaît et son prix. Lorsque le vendeur le fait, il filme à l'aide de son propre téléphone tout juste le numéro de la série et se désolait de ne pouvoir l'acheter. Au sortir de la boutique, il entre dans un cybercafé où il falsifie une facture d'achat du téléphone envié. Ensuite, il fait une déclaration de perte à la gendarmerie ou à la police, qui ouvre une enquête. Le vendeur honnête est interpellé. C'est une contre-enquête qui a révélé que cet escroc n'en était pas à son premier coup. La gendarmerie de Talangaï a finalement mis la main. Tel est pris qui croyait prendre.

Les auteurs de la «Boum à l'étranger» de Mikalou sous les verrous

C'est fait! Une famille ayant porté plainte contre les voleurs qui ont opéré à son domicile, en plein jour, le 12 août dernier, à Mikalou (un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville), la gendarmerie s'est rapidement mise au travail. Elle a pu ainsi, mettre la main sur eux. Ce sont trois jeunes gens d'environ 20 ans, qui ont avoué leur forfait. Ils ont fait irruption dans la parcelle, au n°35 de la rue Cité des 16, défoncé la fenêtre à l'aide d'un arrache-clou et sont entrés dans une chambre où ils ont découvert dans une valisette la bagatelle de 500.000 francs CFA. Ils ont emporté également des bijoux, des pagnes et d'autres objets de valeur. Ils seront déferés devant un juge d'instruction.

Un jeune garçon poignardé à Madibou

Des échauffourées ont éclaté la semaine passée devant un kiosque d'alimentation tenu par un jeune garçon qui a demandé aux belligérants de s'éloigner pour éviter un attroupement autour de son kiosque. Mais l'un des protagonistes l'a poignardé. Le pauvre garçon a été conduit d'abord à l'hôpital de Makélékélé. En raison de la gravité de sa blessure, on a décidé de son transfert au CHU-B.

Le poste transformateur de Texaco-la-Tsiémé, un danger public!

Le poste-transformateur de la SNE situé avenue "Papa gâteau", à l'angle de la rue Manguenguégué, à Talangaï, inquiète les habitants du quartier et les vendeurs du marché Bouemba, situé non loin de là. Un des battants de ce poste transformateur est tout simplement ouvert, et donc à la merci des vandales. Auparavant fermé, il s'ouvrait seul quand un accessoire lâchait, provoquant chaque fois des coupures d'électricité dans la zone. Les agents de la SNE ont décidé finalement de laisser ce battant ouvert afin, semble-t-il, que l'air circule à l'intérieur du transformateur. Mais, il faut trouver une parade pour éviter un éventuel incident aux conséquences dramatiques.

"Américains" et "Arabes" n'ont pas démenti leur triste réputation à Mfilou-Ngamaba

Les groupes de bandits organisés continuent de justifier leur réputation de méchanceté. Friends de drogue, ils ont la particularité de se faire justice lorsqu'un des leurs est l'objet d'une menace ou d'une agression quelconque. Ainsi, dimanche 12 août dernier, aux environs de 12h, des jeunes de l'écurie "Arabes" et de ceux de l'écurie "Américains" se sont affrontés à l'arme blanche et au gourdin au stade de l'ASECNA, à Makazou, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Ils ont tenu en émoi les habitants du quartier et les passants. L'intervention de la police a permis de mettre la main sur deux délinquants de ces écuries tristement célèbres.

Congrès pour la Démocratie et la République (CDR)

William Bouaka annonce le retrait de son parti de la COPAR

Après une longue éclipse, William Bouaka refait surface pour reprendre normalement les rênes de son parti, le Congrès pour la démocratie et la République (CDR). Dans l'interview exclusive qu'il nous a accordée, il s'exprime sur son retour de la scène politique, le retrait annoncé de son parti de la plateforme la COPAR, le drame survenu au poste de police de CHACONA et la levée du mandat d'arrêt contre Frédéric Binstamou, alias Pasteur Ntumi.

* Monsieur William Bouaka, vous êtes président-fondateur du CDR. Comment expliquez-vous votre absence de la scène politique. Simple mutisme ou stratégie politique?

**Vous savez, il s'est produit plusieurs événements depuis ma dernière sortie comme vous l'avez remarqué. Le CDR est un parti qui existe. Nous avons eu de graves problèmes en son sein, mais j'avais fait le choix du silence ; le temps de trouver les moyens de tout arranger sans que cela ne bascule dans une bataille médiatique. Aujourd'hui, les choses ont été rétablies, je crois que le débat peut être considéré comme clos. Vous constaterez que je reviens sur la scène politique en tant que président fondateur du Congrès pour la démocratie et la République.

*Qu'est-ce qui a été rétabli concrètement?

**L'ordre. Effectivement, il s'était produit une espèce de forfaiture, orchestrée sur mon dos, il y a quelques années; il semblerait qu'une assemblée générale ait été tenue, alors que je me trouvais au Liban. A mon retour, j'ai eu la tristesse de constater que quelques-uns de mes frères avaient fait le choix d'organiser comme un putsch. Je me suis interdit d'engager une grande bataille médiatique pour la simple raison que c'est un parti que j'ai créé et financé sur fonds propres. Je n'ai pas eu besoin de le jeter en pâture en le livrant à un brouhaha médiatique qui n'avait aucun sens. Je me suis simplement résolu à résoudre la question de façon calme et silencieuse. Aujourd'hui, je pense que tout est réglé. Mes droits ont été rétablis par l'administration et la justice.

*Le CDR est membre de la COPAR. Va-t-il y demeurer ou envisageriez-vous d'autres options, maintenant que vous allez reprendre les rênes du parti?

**Le Congrès pour la Dé-

mocratie et la République (CDR) a occupé l'espace politique dans un premier temps comme un parti de l'opposition modérée. Nous étions en 2010, les tensions politiques étaient plus ou moins fortes entre l'opposition et la majorité; la première basculant vers le radicalisme en rejetant toute proposition de dialogue, nous avons initié une démarche politique pour créer ce que nous avons appelé «opposition modérée». Le CDR a été donc le pionnier d'une sensibilité centriste qui existe jusqu'aujourd'hui et que les uns et les autres essaient de revendiquer. Nous avons été un acteur majeur au dialogue d'Ewo à l'issue duquel, d'ailleurs, nous avons mis en place, à notre initiative, «la Convention des partis pour le suivi des conclusions d'Ewo», des cendres desquelles est née la COPAR. Comprenez donc que le CDR a été à l'initiative de la création de cette plateforme. Avec l'évolution des choses et l'action globalisante du président de la République qui a fait le choix d'une action politique consensuelle, il s'est créé une opposition plus ou moins intelligente dont la charge aujourd'hui est portée par Pascal Tsaty-Mabiala. Le CDR entend renforcer le rôle qui a toujours été le sien dans l'apaisement et la lutte pour une gouvernance partagée. Notre partie a toujours été une charnière entre l'opposition et la majorité. Nous nous considérons comme un parti du centre. Par conséquent, plus rien ne justifie sa présence au sein de ce groupe qui a, semble-t-il, perdu tous ses repères.

*Quelle lecture faites-vous du drame qui s'est produit au poste de police de CHACONA, à Mpila?

**Ce qui s'est passé au poste de Police de CHACONA est véritablement dramatique. C'est vraiment regrettable; mais il serait également regrettable d'aller vers la stigmatisation du seul corps de



William Bouaka

police comme seul responsable de ce drame. Cela devrait au contraire nous interpeller tous. Il a fait 13 morts; la plupart de ces jeunes sont connus comme des délinquants notoires qui ont choisi d'infliger des violences gratuites aux paisibles citoyens qui avaient le malheur de croiser leur chemin. Nous les connaissons tous, on les appelle Bébés noirs, Américains, Arabes, Kuluna. C'est un phénomène gravissime qui, hélas, ne date pas d'hier. Le phénomène "kuluna" existe depuis plusieurs années, abandonné aux seuls services de police qui s'organisent tant bien que mal à le contenir. Aujourd'hui, un fait grave s'est produit, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités: le Président de la République, le Gouvernement, les chefs de quartier, les chefs de bloc, les politiques, les parents de ces enfants et pourquoi pas, ceux qui partagent le même entourage qu'eux. Il faut l'implication de tous pour arriver à contenir ou à éradiquer ce phénomène.

La plus grande tragédie, à mon sens, n'est pas la mort de ces jeunes que nous continuerons à déplorer tous, mais le silence observé par la classe politique dans son ensemble et les organisations de la société civile face à ce phénomène qui continue à traumatiser les populations congolaises.

Ici, l'on ne saurait pointer essentiellement la défaillance au niveau de la police, mais également au niveau du système pénitentiaire qui, lui, par exemple, relève de la responsabilité du ministère de la Justice. La plupart de ces jeunes sont non seulement multirécidivistes, mais aussi mineurs; les centres de rééducation pour les délinquants mineurs n'existent plus dans notre pays et leur érection n'est pas

du ressort du ministère de l'Intérieur ou de la Police. Il y a aussi une absence flagrante des programmes adaptés de lutte contre toutes formes de violences dans les milieux scolaires de la part des ministères en charge de l'Education pour action préventive, et, le mutisme coupable des élus locaux des zones concernées qui ne mènent aucune démarche dans le sens d'aider nos services de sécurité dans la lutte contre cette délinquance juvénile. On ne leur demande pas de se substituer à la police, mais on ne leur interdit pas, non plus, de faire dans la prévention pour essayer de promouvoir le civisme dans leurs circonscriptions respectives.

Ces jeunes ne sont pas des démons; ce sont nos enfants. Ils sont simplement en conflit avec leur milieu social et, ceci ne peut être de la responsabilité exclusive du ministère de l'Intérieur. Ceci exige autant l'implication de la police que celle des maires, des responsables des quartiers, des voisins, des parents, des élus

locaux, bref de tout le monde. Chaque député, chaque conseiller municipal devrait être interpellé, car vous le savez bien: "Le mal ne vient pas de ce que font les méchants, mais du silence des gens bien".

**Monsieur Frédéric Binstamou vient de recouvrer ses droits. En effet, la Cour d'Appel de Brazzaville vient de lever le mandat d'arrêt émis contre lui en 2016. Quel est votre commentaire à ce sujet?

*Déjà, le postulat de la sensibilité politique qui est le nôtre, c'est la réconciliation, le vivre-ensemble, le consensus et la gouvernance partagée. Je suis partisan de la paix et du dialogue. Je considère que c'est une bonne chose puisque la levée de ce mandat d'arrêt n'est qu'une suite logique des accords du 23 décembre 2017. Cependant, il serait souhaitable que le président de la République examine aussi la situation d'autres prisonniers coupables d'atteinte à la sûreté de l'Etat, pour pouvoir élargir

cette amnistie à d'autres en vue de consolider définitivement la cohésion et le vivre ensemble au sein de la classe politique congolaise.

**Que vous suggère la crise actuelle au Congo?

*Cette crise révèle un malaise profond; il faut le dire. C'est aussi les effets pervers du niveau de corruption dans notre pays. Le Gouvernement est en train de s'y atteler; plusieurs démarches dans ce sens ont été prises, des interpellations et arrestations sont menées. La lutte contre les antivaleurs doit être le leitmotiv de l'action gouvernementale. La crise est là, elle circule dans nos veines et pénètre dans notre chair, nous la vivons tous les jours. Les pensions de retraite et les bourses des étudiants ne sont pas payées. La crise est réelle, elle nous frappe. Mais, nous continuons à porter espoir sur les efforts du Gouvernement. En ce qui nous concerne, nous restons vigilant et continuons à observer, voire à porter notre modeste contribution par des actions multiples allant dans le sens de soutenir les efforts du Gouvernement. Nous élèverons notre voix chaque fois qu'il le faudra, soit pour porter notre contribution, soit pour protester.

Propos recueillis par
Cyr Armel YABBAT-NGO

ETUDE Maître Anicet BALHOU

Notaire

B.P.: 4171 Tél.: (242) 05 557-44-10

E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303

19, Avenue Charles DE GAULLE,

Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-huit mai deux mille dix-huit, enregistré le treize août de la même année sous le n° 413, Folio 155/5, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «MAT-NAT SARL», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, 98, boulevard Loango, Pointe-Noire (République du Congo).

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- Transit, Consignation des navires, manutention, entreposage;
- Transit maritime et terrestre;
- Prestation des services On/Offshore.

Monsieur Guy Arnaud SOUNGA NGABOU est nommé Gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/17 B 512.

Pour avis,

Le Notaire.

Maître H. A. MACAYA BALHOU.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Sécurité alimentaire et agro-business

Affronter les différentes questions liées à la production ou l'importation des emballages alimentaires

Les emballages sont un enjeu pour les petites unités de transformation agroalimentaires (UTAA) au Congo. Le Projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B), mis en œuvre en consortium entre l'ONG française Essor et ses deux partenaires le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID) et AGRIDEV a organisé un atelier vendredi 10 août 2018, à Brazzaville.



Une gamme d'emballages répondant aux exigences

Il avait pour objectif de réfléchir sur la mise en place d'une Centrale d'achat des emballages permettant aux transformateurs et producteurs congolais d'intégrer les marchés nationaux et internationaux. L'atelier a réuni plusieurs participants, à savoir: les transformateurs que PAMTAC accompagne, les représentants de l'Etat (Agence de développement des petites et moyennes entreprises), les lycées d'enseignement professionnel Amilcar Cabral, les partenaires techniques et financiers comme l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne, ainsi que les ministères de l'Industrie, de l'Enseignement technique, des PME.

Répartis en trois groupes, les participants ont échangé sur l'épineuse question de la mise en place d'une Centrale d'achat. Il a été aussi question de réfléchir sur les emballages à emporter et au circuit de distribution. Pour Ibrahim Mahamadou Ango, représentant d'Essor et responsable du Projet PAMTAC-B au Congo, l'emballage constitue un goulot dans la concurrence entre les produits agroalimentaires fabriqués par UTAA formelles ou informelles et ceux importés, mais aussi à l'accès au marché. Les produits locaux ont une mauvaise image comparée aux importations mieux présentées. Le conditionnement est donc crucial pour que les produits agroalimentaires transformés accèdent aux marchés notamment urbains.

L'emballage, a-t-il expliqué, améliore la qualité sanitaire, la traçabilité et l'attractivité des produits. «Il détermine aussi en partie les conditions de stockage, de conservation, et donc les possibilités que les producteurs et transformateurs obtiennent de meilleurs prix. Le manque d'investissements dans les systèmes d'emballage et la faible disponibilité de matériaux de qualité, des équipements et services d'emballage ont favorisé la création et le développement d'un marché parallèle, celui de la récupération de bouteilles et autres contenants usagés auprès des restaurants particuliers...».

Il ressort également de cet atelier que l'initiative du PAMTAC-B d'accompagner ces UTAA en partenariat avec des structures étatiques et privées pour atténuer les contraintes d'emballages à travers la mise en place d'une Centrale d'achat vise aussi à créer une dynamique autour des acteurs clés du secteur afin de raviver le leadership des transformateurs agroalimentaires à l'échelle de la sous-région. Mais également de permettre à ces UTAA de répondre aux exigences des consommateurs et au défi d'un marché de plus en plus concurrentiel.

Au cours des travaux, les participants se sont aussi posés les questions comme: faut-il s'approvisionner en emballage sur place? Doit-on importer ou recycler? Il n'existe aucune structure d'approvisionnement en emballage au Congo, mais il en existe dans la sous-région et ailleurs. Ainsi des contacts ont été pris en RD. Congo, au Cameroun et en Espagne. Les participants ont été informés des avantages et inconvénients relatifs à l'importation des emballages à partir de ces différents pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Qui me répondra?

Depuis un certain temps, un quartier de Ngambio, près du rond-point Mouhouri (Mfilou-Ngamaba) n'est pourvu en électricité que 15 jours dans le mois. Pourtant les factures n'ont jamais changé. N'est-ce pas là une grosse escroquerie organisée et entretenue par la SNE?

Marcellin MOUZITA (Mouhouri, Brazzaville)

Ministère de l'Economie forestière
Discipliner le premier corps paramilitaire des eaux et forêts

Le ministère de l'Economie forestière a organisé la toute première cérémonie de port d'insignes de grades du corps paramilitaire des eaux et forêts. La cérémonie a eu lieu à l'esplanade du stade Massamba Débat, à Brazzaville, vendredi 17 août 2018. Elle était présidée par Clément Mouamba, premier ministre, en présence de quelques membres du Gouvernement, dont Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et des responsables du haut commandement de la force publique. Désormais, les agents paramilitaires des eaux et forêts porteront des insignes de grades pour le suivi de leur carrière.



Clément Mouamba et les membres du gouvernement faisant porter les galons aux agents promus des eaux et forêts

Un échantillon d'une trentaine d'agents promus, composé de onze femmes et de vingt-deux hommes, a porté ces insignes, après avoir subi une formation commune de base d'une durée de 45 jours au centre d'instruction militaire de Kwala-Kwala, au nord de Brazzaville. Le port de galons a concerné deux premières générations d'agents de l'économie forestière, qui sont les tout-premiers à porter de tels grades.

Ces agents ont été nommés, selon leur mérite, aux grades de major des eaux et forêts, sous-lieutenant, principal des eaux et forêts, aide forestier chef. En s'adressant aux nouveaux promus, Mme Rosalie Matondo a s'est félicitée de l'honnêteté de nombreux gardes forestiers, même si c'est à côté de brebis galeuses. «A vous les nouveaux promus, nommés aux différents grades paramilitaires, vous comprenez que les galons que vous portez sont la juste

récompense de votre dévouement quotidien et que cela vous appelle désormais à plus de discipline, de rigueur et de courage dans l'exercice des missions qui sont les vôtres, surtout en ces temps de rupture et de lutte contre les antivaleurs, afin que l'image du corps des eaux et forêts, que nous avons tous le

devoir de défendre, continue de rayonner aux côtés des autres forces vives de la nation», a-t-elle indiqué. A noter que ces agents du corps paramilitaire auront comme principale mission, la lutte contre le braconnage.

Philippe BANZ

Assurances

Poursuivre les indemnisations et sensibiliser à l'assurance

La société d'assurances et réassurances du Congo (ARC) poursuit sa campagne de sensibilisation sur les paiements et sur la recherche des assurés victimes de sinistres. Une cérémonie de sensibilisation a eu lieu à la préfecture de Brazzaville lundi 13 août 2018. Elle était présidée par Mme Princesse Judicaelle Mabika, directrice des sinistres et du contentieux à l'ARC, en présence de Jean Claude Etoumbakoundou, secrétaire général de la préfecture de Brazzaville et Barthélémy Okimi, directeur de cabinet du préfet. L'opération a eu pour but d'indemniser des victimes de toute nature d'accidents reconnues par l'ARC et de retrouver ceux qui hésitent encore. Ils sont d'ailleurs incités à utiliser le numéro 75 75.



Mme Princesse Judicaelle Mabika remettant les chèques aux bénéficiaires

La phase de campagne a permis de payer un groupe d'une quarantaine de victimes pour un montant de 46. 528 574 francs CFA. «Pour les sinistres anciens, nous faisons part des difficultés que nous rencontrons actuellement pour contacter les victimes qui n'ont pas encore été indemnisées faute d'adresse et de coordonnées téléphoniques», a relevé Mme Princesse Judicaelle

Mabika. Un appel pressant a été lancé aux victimes qui hésitent encore. L'ARC demande à l'opinion de faire bon accueil aux différentes équipes de la compagnie d'assurance et de leur communiquer toute information utile. Toute personne ayant subi des dommages non encore pris en charge par l'ARC peut se faire connaître auprès des agences de Brazzaville et de Pointe-Noire

pour l'indemnisation sur présentation d'un document d'identité valide, qui précise les références du dossier, notamment la date de l'accident, le nom de l'assuré et l'immatriculation du véhicule assuré, si c'est un accident de la circulation. L'opération de paiements et de

recherche des sinistres a démarré au siège social de la direction générale de l'ARC, à Brazzaville, le 18 juin. Elle s'est déjà déroulée à la mairie de Bacongo, à la Maison commune de Ouenzé à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Ph.B.

Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO)

Le Comité de direction a arrêté le budget à 1 milliard de F. CFA

Après six ans d'absence, le Comité de direction de la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) vient de tenir sa session inaugurale à la direction générale de cette société. C'était le 10 août dernier à Brazzaville, sous l'égide de Jean Joseph Paka, président de ce comité. Cette session a permis aux administrateurs d'adopter le budget, exercice 2018, arrêté à la somme d'1 milliard de F. CFA.



Jean Joseph Paka

Malgré la récession économique, Jean Joseph Paka demeure optimiste en vue de remettre à flot la poste congolaise. Il a loué la perspicacité du Gouvernement congolais qui a abouti à la restauration de ce Comité de direction. Les participants ont planché sur la lettre d'orientation générale, le rapport d'activités 2017, le programme d'actions 2018, le nouvel

organigramme et les procédures comptables et financières. Après débats, le Comité a décidé de faire de la lettre d'orientation générale, la base de relance, dont il faudra élaborer les termes de références. Il a pris acte du rapport 2017 et a adopté avec amendements, le nouvel organigramme. Le programme d'actions 2018 ainsi que les procédures comptables et financières ont été

adoptés. Les administrateurs ont, par ailleurs, adopté six délibérations, entre autres, celle portant adop-

tion du nouvel organigramme de la société, délibération sollicitant l'appui du Gouvernement sur la nécessité de la revalorisation de l'allocation de soutien à la SOPECO, délibérations portant adoption des procédures comptables et financières et audit général de la SOPECO.

Pour Jean Joseph Paka, la réussite de la mutation de la SOPECO passe par un certain nombre de conditions minimales. Il s'agit, en première ligne, de l'appui financier conséquent de la part du Gouvernement, dans le cadre de l'allocation de soutien aux entreprises publiques.

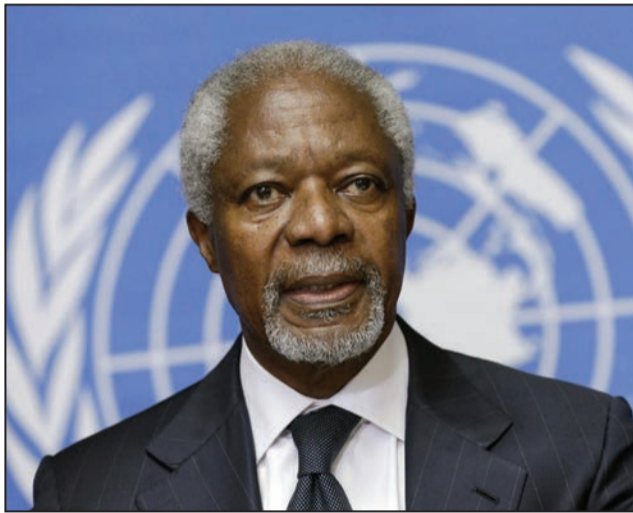
A noter que la situation bien que difficile, la SOPECO entend rouvrir les portes du bureau de Mossaka, dans le département de la Cuvette, actuellement en cours de réhabilitation.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Décès de Kofi Annan à Berne en Suisse

Le monde rend hommage à un artisan de la paix

Ancien secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2006, Kofi Annan est mort samedi 18 août 2018 à Berne, en Suisse, à l'âge de 80 ans. Emblématique, le diplomate d'origine ghanéenne avait reçu le prix Nobel de la paix en 2001 pour avoir insufflé une nouvelle ère à l'ONU. A travers le monde, les réactions ont été nombreuses pour saluer la mémoire et la carrière d'un diplomate qui a impacté considérablement la politique des Etats. Depuis son départ des Nations unies, il se consacrait désormais à la fondation qui porte son nom. Kofi Annan est décédé aux côtés de sa femme et de ses enfants. Au Ghana, le président Nana Akufo-Ado a décrété une semaine de deuil national à compter du lundi 20 août pour lui rendre hommage.



Kofi Annan

Né le 8 avril 1938 à Kumasi, au Ghana, Kofi Atta Annan est un diplomate, homme politique, économiste et homme d'Etat. Il fut le septième secrétaire général des Nations unies après l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali et le premier à sortir des rangs du personnel de l'organisation. Il débute son premier mandat

de secrétaire général de l'ONU le 1er janvier 1997. Le 10 décembre 2001, il reçut le prix Nobel de la paix. Kofi Annan commence à travailler pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1962 comme fonctionnaire d'administration et du budget. Et a été en poste à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, à Addis-Abeba en Ethiopie, à la Force d'urgence des Nations unies (FUNU II) à Ismailia, au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Genève (Suisse), puis au siège des Nations unies à

New York (Etats-Unis d'Amérique), comme sous-secrétaire général à la gestion des ressources humaines et coordonnateur des Nations unies pour les questions de sécurité (1987-1990). Puis, comme sous-secrétaire général à la planification des programmes au budget et à la comptabilité, et contrôleur (1990-1992). En 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak, Kofi Annan reçoit du secrétaire général de l'ONU pour mission spéciale d'organiser le rapatriement de l'Irak de plus de 900 fonctionnaires internationaux et ressortissants de pays oc-

cidentaux. Il dirige ensuite la première équipe des Nations unies chargée de négocier avec l'Irak sur la question de la vente du pétrole pour financer l'aide humanitaire. Icône de la paix, Kofi Annan disait placer l'humain au centre de son action. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a salué son rôle de diplomate mais aussi son investissement dans la fondation consacrée au développement durable et à la paix, créée par Nelson Mandela, autre icône de la paix natif d'Afrique. Kofi Annan a été un diplomate extraordinaire qui a soutenu la cause africaine au sein des Nations unies et qui a fait flotter le drapeau de la paix partout dans le monde. Le chef d'Etat français Emmanuel Macron a souligné que son regard calme et résolu ne sera jamais oublié, ni la force de ses combats. L'actuel secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, l'a qualifié de force qui guidait vers le bien. Il était marié à Nane Lagergren, juriste et artiste suédoise avec qui ils ont eu trois enfants: Ama, Kojo et Nina.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Gabon

La fête nationale célébrée sous le signe d'hommage à Léon Mba

Comme partout dans la sous-région à la mi-août, le Gabon a célébré le 17 août dernier ses 58 ans d'indépendance. Une fête placée sous le signe de l'unité nationale et de la rupture. Prélude à cette fête nationale, et comme le veut la tradition républicaine de ce pays, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, a procédé, le 16 août 2018, au dépôt d'une couronne de fleurs sur la tombe du tout premier président de la République gabonaise, Léon Mba (1902-1967) et Père de l'indépendance. La veille, lors de son message à la nation, le président gabonais avait appelé les Gabonais à prendre plus de responsabilité.



Léon Mba, premier président gabonais

Tradition oblige, le chef de l'Etat s'est recueilli devant la sépulture de son prédécesseur, au cœur du jardin du Mémorial Léon Mba à Libreville, la capitale politique gabonaise. A l'issue de cette cérémonie d'hommage républi-

cain, le président Ali Bongo a échangé avec les membres de la famille du défunt et salué les personnalités présentes. L'une des enfants du défunt a salué ce geste auguste du chef de l'Etat gabonais qu'il a accompli en faveur de la mémoire de l'illustre disparu. Sur l'esplanade du palais du Sénat, au boulevard Triomphal Omar-Bongo, Emmanuel Issoze Ngondet, premier ministre

a présidé la cérémonie consacrant la reconnaissance de l'Etat envers certains citoyens méritants. La célébration de la fête nationale gabonaise est survenue quelques semaines après les mesures d'austérité, prises en raison de la mauvaise santé des finances publiques du pays, alors que la dette a explosé depuis l'arrivée au pouvoir d'Ali Bongo qui continue

d'affirmer être sur la «bonne voie». Pour lui, «au moment où légitimement les Gabonais se plaignent du manque d'efficacité de leurs services publics, il serait anormal de refuser les efforts qui permettraient d'améliorer la performance de ces services publics. La première de ces ruptures est celle qui doit voir notre société et notre économie passer d'un modèle de rente et d'extraction à un modèle de production. Le Gabon est engagé résolument sur la voie de la réforme». Le père de l'indépendance a toujours été honoré de tout temps à sa juste valeur et surtout à l'occasion des festivités marquant l'accession de ce pays à la souveraineté nationale et internationale. En plus des effigies et autres monuments, des cérémonies de recueillement ont toujours été organisées.

Alain-Patrick MASSAMBA
et Brunel NDONGO
(Stagiaire)

Mali

La victoire d'IBK reconnue par la Cour constitutionnelle

Le deuxième tour de la présidentielle malienne dont les résultats ont été publiés jeudi 16 août dernier donne vainqueur Ibrahim Boubacar Keita (IBK) qui succède à lui-même. Comme il est généralement de coutume en Afrique, l'opposition rejette catégoriquement ces résultats. Pour Abderrahmane Diarra, l'un des porte-paroles de Soumaila Cissé, qui a claqué la porte de la Commission nationale de la centralisation des résultats 48 heures avant leur publication, «ces résultats ne sont que des chiffres issus des bourrages d'urnes et non du vote sincère des Maliens. Pour le camp du principal opposant d'IBK, la majorité des Maliens qui s'exprimaient avant le vote parlaient de changement. «Comment se fait-il donc qu'IBK obtienne 67,17%?», s'étonnent certains. Les partisans de l'opposition ont épinglé plusieurs localités du nord où il n'y a pas eu de



Ibrahim Boubacar Keita

vote de tout. Pourtant, elles figurent bel et bien dans les procès-verbaux avec des suffrages attribués en nombre à Ibrahim Boubacar Keita. Entre autres documents servant de preuve pour les opposants, une vidéo de bourrage d'urne déposée à la Cour constitutionnelle, qui a validé la victoire du président sortant, avec 67% des suffrages. Mais tous ces arguments sont battus en brèche par le camp du président réélu. Pour le directeur de campagne d'IBK, il s'agit d'un dernier geste désespéré. «Cette vidéo est une tentative d'opérer un hold-up électoral, d'accréditer l'idée que si Soumaila Cissé n'a pas gagné, c'est parce qu'il y a eu une fraude, et accrédité l'idée au niveau du peuple pour susciter un soulèvement populaire», a-t-il expliqué. Pour lui, les Maliens ont fait le choix entre ceux qui avant même le début du processus électoral criaient à la fraude et posaient les germes d'une déstabilisation du pays et celui qui a de suite appelé au rassemblement, c'est IBK. L'ensemble des observateurs nationaux et internationaux ont estimé qu'en dehors de quelques dysfonctionnements, le vote s'est déroulé normalement. L'opposition africaine s'est toujours crue obligée de crier à la fraude et de contester les élections, même quand elle a été intimement associée à leur préparation.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU-NGUËSSO, passage à niveau
du Marché PV, 1er étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: officenorbertmadzou.com
REPUBLIQUE DU CONGO

WAPI
Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 44, Rue Okoyo (Talangaï) / Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 27 juillet 2018, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) le 31 juillet 2018, sous Folio 136/11, n°1561, il a été constitué une Société dénommée: «WAPI» dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: le capital de la Société est de 1.000.000 F. CFA;
Siège: le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au n°44, Rue Okoyo (Talangaï);
Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:
* Service de numérisation, enquête et sécurité, Géolocalisation et objets connectés, tracking et sécurité des biens et personnes, vente d'articles de géolocalisation (GPS) et sécurité (déTECTEURS de mouve-

ments, alertes incendies, caméras de surveillance);
Durée: la durée de la Société est de 99 années;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2018-B12-00044 du 06 août 2018;
Gérance: La société est dirigée par deux Gérants, à savoir: Monsieur MANDANGUY Jilaure Victoire (premier gérant) et Monsieur NGAKALA Michel (deuxième gérant).
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

VACANCE DE POSTE

Intitulé : DIRECTEUR AIRTEL MONEY

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Général

Direction : Airtel Money
Lieu d'affectation : Brazzaville
Catégorie : HC

APERÇU GÉNÉRAL :

Le Directeur Airtel Money est responsable de la gestion et du développement du Commerce Mobile. Il est également responsable de la définition de la stratégie, de l'analyse et du suivi des tendances et des exigences des clients et du marché pour s'assurer que l'entreprise atteigne ses objectifs.

PRINCIPALES ACTIVITES :

Mission :

- S'assure que les objectifs financiers fixés sont atteints.
- Fournit à l'équipe une orientation en vue d'atteindre les objectifs à court et à long terme.
- Réévalue les objectifs et détermine la marche à suivre pour atteindre le résultat final fixé
- Développe le business Mobile Money en :
 - Mettant en place un plan de développement comprenant la construction et la maintenance d'un écosystème
 - Garantissant l'exécution de plan arrêté
 - Définissant les priorités du produit en accord avec les exigences des départements Finance, Commercial et Technique
 - Engageant efficacement le comité de direction d'Airtel Congo ainsi que les fonctions support des autres pays
 - Engageant les partenaires (Banques, Distributeurs, Régulateur, ...) dans le développement du produit
 - Surveillant les activités des concurrents
 - Définissant les objectifs du produit
 - Gérant efficacement les exigences réglementaires en coordination avec les équipes juridiques et réglementaires
 - Supervisant, contrôlant et faisant ponctuellement des recommandations afin de réaliser les KPI du plan d'exploitation annuel du M-commerce ainsi que les objectifs prédéfinis
 - Assurant toutes les procédures en cours en relation avec les procédures internes définies au niveau légal, bancaire et réglementaire
- Collabore étroitement avec les autres départements Approvisionnement et Informatique, dans le développement fournisseur et les informations sur les produits et les tarifs.
- Informe les clients et assure l'implication du canal de distribution dans l'élaboration du produit
- Crée et implémente le plan et la stratégie de développement et d'amélioration de l'expérience client
- Fournit :
 - Des recommandations basées aussi bien sur la compréhension des offres concurrentielles que sur les bonnes pratiques internationales liées aux activités des banques, des institutions de micro-finance et MTNO

- Des progrès technologiques pour assurer la compétitivité du M-Commerce
- Analyse et suggère des plans tarifaires attractifs, compétitifs et compréhensibles
- Est chargé(e) du recrutement de l'équipe Airtel Money Congo
- Définit les objectifs et garantit l'évaluation de l'équipe par rapport aux objectifs
- Est chargé(e) du développement humain de l'équipe Airtel Money à travers des coachings quotidiens, la formation et l'évaluation
- Met en place un régime subséquent pour chaque poste
- Définit des outils de motivation et récompenses
- S'occupe de la mobilisation et de l'engagement de l'équipe Airtel Money
- Propose des actions correctives en cas de besoin
- Garantit la disponibilité des analyses et rapports internes journaliers, hebdomadaires et mensuels.

PROFIL :

- **Bac +5 Commercial/Marketing**
- **5 ans minimum dans le secteur des télécommunications, au moins 3 ans d'expérience en leadership**
- **Bonne connaissance de l'environnement mobile banking**
- **Bonne connaissance en réglementation de la mobile money/mobile banking**
- **Bilingue Anglais-Français**
- **Avoir une bonne connaissance de base en Analyse financière, statistiques, Technique Marketing**
- **Avoir de bonnes compétences informatiques**
- **Savoir construire une grille de décision à partir d'analyses chiffrées**
- **Etre capable de développer et promouvoir une offre commerciale adaptée au marché**
- **Savoir mener des négociations dans le cadre de son activité**
- **Savoir prendre des initiatives**
- **Etre organisé, méthodique**

AUTRES QUALIFICATIONS :

- **Avoir de solides compétences interpersonnelles orales et écrites**
- **Savoir travailler seul, en équipe et sous pression**
- **Posséder des aptitudes pour l'encadrement et la coordination des travaux en obtenant les résultats dans les délais**
- **Posséder une sensibilité technique et avoir le sens de l'analyse et de la synthèse**
- **Fortes compétences en matière de gestion de budget et de gestion de projet**
- **Haut niveau d'engagement, de résilience**
- **Etre orienté résultats et être capable de travailler sous pression**
- **Etre enthousiaste et disponible, créatif, rigoureux, flexible, dynamique, curieux, autonome**
- **Savoir se remettre en cause et s'adapter à un environnement évoluant rapidement**
- **Faire preuve de professionnalisme, maturité et confidentialité**

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : recrutement@cg.airtel.com en mentionnant la référence **HR201808-02** au plus tard le **29 Août 2018**

3 ans
de Validité



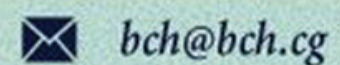
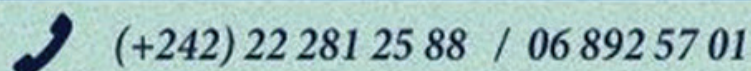
DESIGN & TECHNOLOGY

4.000.000 FCFA
Plafond de Retraits
et Paiements



Carte Visa Prépayée
Sécurisez vos paiements en ligne

Un vrai partenaire



Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour son Projet Consolidation de la Paix dans la région du Pool (PBF):

Titres des poste	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Spécialiste Genre et Développement	Type de contrat SC (Contrat de Service)-Grade (SB4/1)-Durée 1 an, avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible
Un(e) Spécialiste en Suivi et Evaluation	Type de contrat (Contrat de Service)-Grade (SB4/1)-Durée 1 an, avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:
Spécialiste Genre et Développement Projet Consolidation de la Paix dans le Pool (PBF)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=18071&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Spécialiste en Suivi et Evaluation Projet Consolidation de la Paix dans le Pool (PBF)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=18074&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES.

N.B.: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite des candidatures: 31 août 2018.

Brazzaville, le 16 août 2018.

Anthony OHEMENG-BOAMAH,

Représentant Résident.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour son Projet Consolidation de la Paix dans la région du Pool (PBF):

Titres des poste	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Assistant(e) Administratif (ve) et Financier (e)	Type de contrat SC (Contrat de Service) (Grade SB2/3)-Durée 1 an, avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible
Un Chauffeur	Type de contrat (Contrat de Service)-Grade (SB2/1)-Durée 1 an, avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:
Assistant Administratif et Financier du Projet Consolidation de la Paix dans la région du Pool (PBF)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=18025&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Chauffeur du Projet Consolidation de la Paix dans la région du Pool (PBF)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=18027&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

N.B.: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite des candidatures: 28 août 2018

Brazzaville, le 13 août 2018.

Anthony OHEMENG-BOAMAH,

Représentant Résident.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE «C2A CONGO»

A venue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital de 7 596 300 000 F. CFA
Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville
(Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo
RCCM: CG/BZV/12 B 3488

Précédente annonce légale n°3813 du 10/08/2018

Aux termes des délibérations des Administrateurs de la société BRALICO, en date du 18 Juin 2015, les Administrateurs ont procédé à la nomination de:

- Monsieur Jean Paul LANFRANCHI, de nationalité Iranienne, en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur;
- Monsieur PALU Michel Raymond, de nationalité Française, en qualité de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des délibérations des Administrateurs en date du 13 Août 2015 sous le numéro 15 DA 1129.

Modification du RCCM de Pointe-Noire numéro CG/PNR/12 B 496 en date du 13 Août 2015.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO «C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCiles Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

RANA CONGO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: 149, Avenue Bitelika Ndombi, Arrondissement n° 1 E.P.L
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM CG/PNR/13 B 724

ANNONCE LEGALE

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31 juillet 2018 de la société RANA CONGO, il a été procédé à:

- La nomination d'un nouveau gérant: L'associé unique, après avoir entendu la lecture de la lettre de démission de Monsieur Alessandro BOSCO, décide de nommer Monsieur Alessandro BUFFA, de nationalité italienne, en qualité de nouveau gérant de la société RANA CONGO SARL pour une durée indéterminée, à compter du 31 juillet 2018;
- La modification de l'article 12 des statuts.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18 DA 2456 du 03 Août 2018.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 03 Août 2018.

Pour avis.

Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres

Sœur Virginia Mary Térésa a célébré ses 25 ans de vie religieuse

Il y a vingt-cinq ans, depuis que Sœur Virginia Mary Térésa, supérieure de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres au Congo, a prononcé ses vœux de fidélité dans cette Congrégation comme preuve de son élan missionnaire, de sa disponibilité pour les pauvres et personnes âgées et de sa fidélité envers le Christ, son Époux et Seigneur. Un jubilé d'argent a été célébré en Eglise, le 31 juillet 2018, dans l'enceinte même de la communauté des Petites Sœurs des Pauvres, dans la chapelle «Ma Maison», derrière la cathédrale et le cimetière diocésain.



Sœur Virginia Mary Térésa.

Il était à peine neuf heures quand la maison des personnes âgées a connu une affluence inhabituelle: des gens venus de partout, fidèles laïcs regroupés au sein de l'Association des Amis de Jeanne Jugan, des invités d'honneur, proches connaissances ont posé leurs pas dans ce cadre sensible où vivent les personnes âgées et vulnérables.

Jubilato Deo, jubilato omnis terris!

La cérémonie a commencé autour de dix heures par la messe présidée par le père Brel Gustinou Daouda Malelsss, supérieur régional de la Congrégation du Saint-Sacrement, Région Cardinal

Emile Biayenda du Congo, président de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo. Autour du célébrant principal on a noté la présence des abbés Rhod Sakani Yizeno, ancien chancelier en mission d'études à Rennes, en France, Sébastien Mavakala-Soba, Paul Diassouka et Gervais, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, les pères Cyriaque Onuoha, de la Congrégation du Saint-Sacrement, responsable de la communauté nigériane des Dix Maisons, à Moungali, et Jean Missongo, prêtre du diocèse de Kinkala, en retraite et repos médical chez les Petites Sœurs des Pauvres. L'homélie du père Brel s'est beaucoup focalisée sur la

force de l'amour de Dieu qui nous appelle à la «charité inventive», à la solidarité avec les plus faibles d'entre nous, avec les plus vulnérables en qui le Christ s'identifie en permanence. «C'est l'amour de Dieu qui nous appelle à le suivre, à vivre les exigences de l'évangile dans la pratique de la charité, de manière continue et responsable.», a-t-il dit, dans un ton ferme. Et d'ajouter: «Dieu nous appelle pour nous mettre à l'école de l'amour miséricordieux envers

les autres: des flammes divines que notre élan de cœur attise sans cesse.»

C'est par une prière que le célébrant a validé le renouvellement des vœux de Sr Virginia Mary Térésa, point fort de la cérémonie marquée par le chant d'action de grâces exécuté par la chorale de la communauté nigériane de Brazzaville.

Dans son mot de remerciements, l'heureuse jubilaire a donné une part importante à Dieu qui l'a appelée, il y a vingt-cinq ans, à le suivre et à surtout témoigner de Lui dans le souci des pauvres et des vieilles personnes, dans l'assistance renouvelée des autres dans le besoin.

Après la messe, une collation symbolique a rassemblé les religieuses, les prêtres et les fidèles autour de Sr Virginia Mary Térésa pour vivre la teneur de la fraternité sans mesure.

Ange Marie BAYLOULA
Paroissien de Saint Pierre Claver

Paroisse Saint-Marc d'Odziba
(Archidiocèse de Brazzaville)

Colonie des vacances des jeunes de la paroisse Saint-Joseph de Tout-pour-le-Peuple

Située à 100 Km de Brazzaville, la paroisse Saint-Marc d'Odziba (archidiocèse de Brazzaville), a abrité du jeudi 9 au lundi 13 août 2018, une colonie des vacances des jeunes de la paroisse Saint-Joseph de Tout-pour-le-Peuple de Talangaï, sous le thème: «Ensemble, luttons contre les déviances actuelles par l'annonce de l'évangile».



L'abbé Grâce Mienanzambi entouré des jeunes des deux paroisses

La délégation des jeunes entre 10 et 26 ans et conduite par l'aumônier paroissial de l'enfance et de la jeunesse, l'abbé Grâce Mienanzambi est arrivée à Odziba, le 9 août au coucher du soleil et a été reçue par l'abbé Same Akomo Tchouah, curé de la paroisse.

Le nouveau presbytère encore en chantier a servi de local d'hébergement pour la circonstance. Au programme des activités: des exercices physiques au petit matin, la participation à l'Eucharistie, le travail manuel, la promenade et des visites guidées des coins de la localité et des soirées culturelles. Et ce, dans une ambiance bon-enfant.

C'est le dimanche 12 août au cours de la messe de 9h que la délégation a eu droit à un accueil mérité de la part de la chrétienté de Saint-Marc, exprimant ainsi sa joie de voir sa communauté grandir pendant quelques jours. Pendant le séjour, les jeunes se sont liés d'amitié avec d'autres jeunes des mouvements d'apostolat d'Odziba qui se joignaient à eux de temps en temps pour le partage des moments de détente. N'ayant ni or, ni encens à offrir, ces jeunes de Saint-Marc n'apportaient que ce qu'ils possédaient de plus noble et précieux, leur sympathie.

La localité d'Odziba connaît un problème très sérieux: le manque d'eau. Car elle ne dispose d'aucun puits d'eau, encore moins de forages. Ce sont donc des camions citernes qui assurent la distribution d'eau dans tout le village moyennant 200 frs par bidon de 25 litres.

C'est lundi 13 aux environs de 11 h que la délégation a regagné Brazzaville emportant avec elle de vifs souvenirs des instants partagés en toute convivialité. Cette colonie des vacances a été non seulement un temps de détente mais aussi un éloquent moment de récréation spirituelle.

Des remerciements sont adressés à l'endroit des facilitateurs comme Xavier Mpougalougi, Marie Yolande Biboussi, et maman Bibi de Château d'eau.

Christ-Loïck BAYIZA,
Stagiaire vacance à Saint-Marc d'Odziba

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

La sensibilisation sur les Apatrides au cœur de la Journée internationale de la Jeunesse

La salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a servi de cadre, dimanche 12 août 2018, à la commémoration de la Journée internationale de la jeunesse par le biais d'une rencontre organisée par le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), sur la sensibilisation de la jeunesse au sujet des cas d'apatridie, en Afrique et dans le monde. Ayant pour thème: «Rôle de la jeunesse dans la prévention et la réduction des cas d'apatridie», la rencontre a été animée par Geodefroid Quentin Banga, administrateur national de protection au bureau du HCR.



M. Geodefroid Quetin Banga posant avec les participants après la rencontre

Cette rencontre de sensibilisation a connu la participation de plusieurs jeunes filles et garçons de différentes nationalités vivant au Congo. A signaler que le 12 août a été désigné Journée internationale de la jeunesse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999 et constitue une célébration annuelle du rôle des jeunes en tant que partenaires essentiels du changement.

Définissant l'apatridie, l'orateur a fait savoir que c'est la situation dans laquelle se retrouve une personne dont aucun Etat ne la reconnaît comme son ressortissant. Un apatride est donc une personne sans nationalité. La nationalité est le lien qui existe entre un Etat et un individu. Elle permet à ce dernier de jouir de tous les droits accordés aux ressortissants de cet Etat. La plupart du temps, les apatrides n'ont aucun document prouvant leur identité. L'absence de nationalité rend leur vie très difficile. Ils vivent exclus de la société, marginalisés, vulnérables à toute sorte d'explo-

tation. Ils ne jouissent d'aucun droit. Actuellement, il existe plus 10 millions d'apatrides dans le monde.

L'objectif de cette journée est de promouvoir ou mieux de développer, entre autres, la conscience des jeunes en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Le HCR qui est une agence des Nations Unies ayant un mandat de prévention et de réduction de l'apatridie a saisi cette occasion pour échanger avec les jeunes sur la question. Ainsi, cette rencontre a eu pour objectifs d'identifier l'apatridie, réduire la persistance de l'apatridie en Afrique, mettre à la disposition des jeunes des outils de lutte contre l'apatridie, pousser les parents à déclarer leurs enfants à la naissance dans un Centre d'Etat civil.

Au cours de cette rencontre, il a été clairement mentionné que les lacunes législatives, la défaillance du système d'enregistrement des naissances, la discrimination, la négligence et l'irresponsabilité

des parents constituent les principales causes de l'apatridie qui a pour fondement juridique l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Après avoir abordé la législation sur la nationalité, les éléments de rattachement, les preuves de la nationalité (acte de naissance), les types d'apatridie (In situ et migrants) et les particularités des apatrides qui sont des personnes qui existent physiquement mais n'existent pas sur le plan administratif et qui sont des personnes à risque; l'orateur a souligné que l'apatridie peut avoir des conséquences sur la sécurité des Etats, la sécurité régionale, etc.

Les jeunes en tant que partenaires essentiels du changement, doivent être sensibilisés sur la question afin de jouer pleinement leur rôle dans la prévention et la réduction de l'apatridie à travers

la sensibilisation de proximité, les communications en milieu universitaire, et dans leur milieu de vie. A noter que Bienvenu Lilian Ngombé, administrateur national de protection communautaire auprès du HCR a été également compté dans la délégation du HCR ayant effectué le déplacement de la cathédrale Sacré-Cœur, à l'occasion de cette commémoration.

Au cours de cette rencontre, il a été relevé les cas de plus 14.000 enfants nés à Bétou dans le département de la Likouala et dont les naissances n'ont pas été déclarées à l'Etat civil. Et ce genre de situations se retrouve aussi dans d'autres départements du pays. Si aucune mesure n'est prise, des apatrides in situ sont en train d'être préparés, dans l'avenir.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Archidiocèse de Brazzaville

Bientôt, le 35^e anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Anatole Milandou

Dans une circulaire publiée le 9 août 2018, la Commission diocésaine d'organisation annonce que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera le 35^e anniversaire de son ordination épiscopale, au cours d'une messe qu'il présidera, samedi 1^{er} septembre 2018, à 9h, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur. A cette occasion, l'archevêque de Brazzaville décernera des diplômes de «fidélité» aux couples chrétiens ayant totalisé cette année 35 ans de mariage religieux.



D'ores et déjà, la Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un joyeux anniversaire à l'archevêque de Brazzaville et aux couples récipiendaires.

Un Dimanche en paroisse

Saint-Pierre Apôtre de Makoua

(Diocèse d'Owando)

La communauté chrétienne de Makoua s'apprête à célébrer les 90 ans de la paroisse



Les chrétiens de Makoua, à la sortie de la messe

La communauté chrétienne de Makoua a célébré avec liesse dimanche 29 juillet 2018, le dix-septième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique-B-, à l'occasion de la messe commémorant l'anniversaire de l'ordination sacerdotale des abbés Gervais Protais Yombo et Hervé Narcisse Elemba. Tous, hommes et femmes, enfants, jeunes et vieux s'étaient rassemblés massivement dans l'église Saint-Pierre Apôtre, bientôt vieille de 90 ans. Ce jour-là, les deux prêtres originaires de cette paroisse, ont rendu grâce à Dieu pour le don du sacrement de l'ordre reçu respectivement le 11 juillet 1998 à Owando des mains de Mgr Ernest Kombo et le 29 juin 2008 à Troyes, en France des

mains de Mgr Marc Stenger.

Ce dimanche-là, Makoua, «ville lumière», traversée par l'équateur a connu une ambiance des grands jours comme lors des dimanches précédents, au cours du même mois, marqués par les ordinations presbytérales et diaconales, puis la

messe des prémices des nouveaux prêtres. C'est dans cette dynamique de joie et d'allégresse que les abbés Gervais Yombo, prêtre du diocèse d'Owando en mission pastorale dans l'archidiocèse de Toronto (Canada) et Narcisse Elemba, prêtre du diocèse de Troyes en France ont

tenu à aller se ressourcer sur la terre de leurs ancêtres. Dans l'église, on pouvait lire: «Ya Narcisse, 10 ans; ya Gervais, 20 ans: bienvenue chez vous!»

Fait marquant: lors de cette messe présidée par l'abbé Elemba, l'abbé Yombo prédicateur du jour a exhorté les jeunes à l'apprentissage de l'anglais. Comme à Owando la veille, il a également appelé le peuple de Dieu à intégrer dans la vie quotidienne la notion de multiplication et addition plutôt que celle de soustraction et division. Un message fort retentissant à l'endroit de la communauté chrétienne de Makoua qui s'apprête à célébrer les 90 ans de la paroisse en septembre prochain. Pour ce faire, les chrétiens de Makoua sollicitent l'aide d'éventuels donateurs pour la restauration de la toiture de l'église dans un état de vétusté avancée. Ils invitent tout fils de la localité à aider cette paroisse, qui grâce à la présence des frères mineurs franciscains, tient à retrouver ses racines.

La paroisse actuelle n'a été acquise qu'en 1956

Située en plein cœur de la partie septentrionale du Congo, à quelque 622 Km de Brazzaville, la paroisse Saint-Pierre Apôtre de Makoua est la sixième mission du vicariat apostolique de Fort-Rousset (actuellement diocèse d'Owando) à être créée. Avec ses plus de 14.000 baptisés, elle se limite au nord par la Mambili, au sud par le village Okogoko N'koumou, à l'est par le village Obondzo et à l'ouest par le village Bokagna. Les frères Tréchet y installèrent la première compagnie concessionnaire. Selon certaines sources, les débuts de la mission de Makoua remontent au 24 janvier 1930. D'autres rapportent que la première mission fut accueillie au village Lengui du chef Itoua avant 1925. Comme Lengui ne paraissait pas le site idéal du fait que les seuls cours d'eau les plus proches, Lobi et Logni, ne pouvaient être navigables, cette mission quitta Lengui pour Bonga, la première mission que les manuels d'histoire reconnaissent. C'est pour cette raison, sans doute, que le registre de baptême de la paroisse date les premiers baptêmes au 24 mai 1928. Entre autres premiers baptisés furent: Apollinaire Aya, Agnès Ebassa, Marie Aya et Alfred Ibata. A propos de la mission de Bonga, «Mgr Guichard put choisir un emplacement au village Bonga, à quatre kilomètres à l'est du poste administratif». C'est finalement le 24 janvier 1930 que le Conseil général de la Congrégation du Saint-Esprit approuve la fondation de la nouvelle station Saint-Pierre de Makoua. Le personnel fut le père Paul Fourmont (l'apôtre des Makouas) et le père Emile Verhille, qui venait d'arriver au Congo et affecté à Makoua. Ils étaient installés dans des cases de fortune avant d'améliorer leurs conditions d'accueil et de construire une chapelle, inaugurée par Mgr Firmin Guichard en novembre 1931, laquelle a servi jusqu'en 1949. Les raisons ayant motivé la création de cette mission furent nombreuses. Le père Paul Fourmont dont le nom reste gravé dans la tête de tout Makoua écrivait dans l'une de ses lettres: «Pauvre poste de Makoua! Il a dû traverser bien des épreuves avant de voir aboutir les projets des quatre missionnaires qui, depuis cinq ou six ans, se sont consacrés à l'évangélisa-

tion de ce district. Et pourtant, les raisons qui motivaient l'établissement d'une mission étaient pressentes. C'étaient la fermeture de Saint-Louis de Liranga; le péril protestant devenu prochain par la présence de luthériens suédois dans la basse Sangha; c'était enfin la bonne volonté des gens et l'espérance fondée de conversions nombreuses...». En clair, cette mission fut créée pour quatre raisons principales: la fermeture de la mission de Liranga, la montée vertigineuse du protestantisme, la volonté manifeste des «bienfaiteurs» et la foi de beaucoup de Makouas en un Dieu unique. Malgré les efforts fournis par les pères spiritains, en juin 1932, leurs maisons d'habitation furent attaquées par une violente foudre ravageant presque tout sur son passage. Le frère Alfred y avait échappé à la mort, mais aucune vie humaine n'a été atteinte. Ce n'est qu'en mars 1934 que tout fut remis en marche et que Mgr Guichard a pu alors bénir la nouvelle résidence. C'est précisément en 1937 que ce dernier quitte Makoua, succédé par le père Paul Biéchy, alors que le père Fourmont quitte Makoua pour Brazzaville et le père Charles Lecomte vient pour seconder le père Verhille. En 1939, celui-ci est envoyé à Ouesso et l'apôtre des Makouas, le père Fourmont revient de nouveau à Makoua où il restera jusqu'en 1946 avant son affectation définitive à Brazzaville, pour s'occuper des fours à briques destinés à alimenter la construction de la basilique Sainte-Anne.

A cette époque, la mission de Makoua reçoit beaucoup de missionnaires tels que les pères Martin Joosten, Jean-Baptiste Schoeffel, constructeur de l'église Saint-Pierre, commencée en 1947 et bénie le 19 mars 1950. Cette église détruite en 1975, est symbolisée à ce jour par son clocher dans l'enceinte de l'actuel lycée de Makoua. En cette même année, au mois de mars furent lancés les travaux de la chapelle administrative Sainte-Jeanne d'Arc, inaugurée le 1^{er} février 1948.

La paroisse actuelle n'a été acquise qu'en 1956, et ce n'était qu'une petite chapelle. C'est à cette époque que les sœurs de la Croix de Chavanod arrivèrent à Makoua, le 4 septembre 1958. Lorsque le père Jean-Baptiste Schoeffel quitte Makoua, le père Henri Ernst vient pour assurer l'intérim. C'est précisément en 1959 que l'ancienne mission Saint-Pierre fut cédée aux frères maristes, qui

étaient au nombre de quatre. Mais ils n'y durèrent pas, avant de se diriger vers le Cameroun. Puisque l'Assemblée nationale décide de nationaliser l'enseignement privé et de confisquer les écoles confessionnelles en 1965. En juin 1975, le père Martin Gottar arrive à Makoua, suivi du père Jean-François Bierling, pendant que le père Léon Pauwels, mariste, dirigeait un organisme de formation, le Centre d'évangélisation des campagnes (CEDEC) devient le Centre Jeanne d'Arc. En janvier 1985, le père Martin Gottar annonce la confection d'un clocher de fortune avec trois cloches: Marie-Louise et Marie-Thérèse, toutes deux de l'ancienne église Saint-Pierre, et Marie-Odile de l'ancienne paroisse Sainte-Jeanne d'Arc. Ces trois cloches sonneront pour la bénédiction le 28 juin 1987. Le temps des constructions à Makoua s'achève avec l'édification, en 1987-1988, d'une grotte dédiée à Notre-Dame

de Lourdes.

En 1989, le père Martin Gottar quitte Makoua, avec nostalgie. Dans ses derniers écrits, il affirme: «Départ définitif... Sur la mer la trainée se referma lentement... Soixante-et-un ans de présence spiritaine s'évanouirent...».

Après l'ère spiritaine, arrivèrent en 1991 à Makoua les Béatitudes, les sœurs de la Doctrine chrétienne et les frères mineurs franciscains. Ces derniers, après 20 ans d'exercice dans la paroisse, cèdent la place aux prêtres diocésains en 2011. C'est cette année que l'abbé Urbain Ikonga y fut nommé, avant d'être remplacé par l'abbé Egard Ovoula, puis plus tard par l'actuel curé, le frère Frédéric Pianzi, franciscain.

Au total, la paroisse de Makoua a connu cinq missions: Lengui (1924), Bonga (1928), l'ancienne église Saint-Pierre (1947), Sainte-Jeanne d'Arc (1947) et l'actuelle église Saint-Pierre (1956). Makoua dispose aujourd'hui de plusieurs écoles (petit séminaire, hôpitaux et logements). Au niveau religieux, la localité compte une chrétienté dense, un nombre impressionnant de prêtres, dont deux évêques originaires de la localité (Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso et Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando), et de nombreuses religieuses.

Emmanuel Ongayolo, deuxième vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Les fraternités contribuent à faire vivre la paroisse»

«Pouvez-vous nous parler brièvement de la vie paroissiale à Saint-Pierre de Makoua?»

«Je tiens d'abord à vous dire qu'il y a un Conseil pastoral qui a été mis en place par le père Pascal Taty qui est parti cette année. C'est vrai qu'il existait depuis longtemps. En dehors du Conseil pastoral paroissial, il y a le Conseil pour les affaires économiques dirigé par Paul Djama, des fraternités et d'autres mouvements qui permettent que la paroisse vive. Il y a aussi la catéchèse dirigée par les sœurs missionnaires de la Doctrine chrétienne qui aident le curé de la paroisse à faire vivre cette activité. Voilà, en gros, comment s'organise la vie paroissiale à Saint-Pierre Apôtre de Makoua.

«Comment aidez-vous le curé dans sa charge et que faites-vous pour maintenir la communion entre les



prêtres et les chrétiens?»

«Le curé lui-même est le président du Conseil pastoral paroissial, et lorsque nous nous retrouvons c'est lui qui trace la ligne de sa vision pastorale. Pendant les réunions, ensemble nous en discutons et en informons les chrétiens. S'il y a des problèmes au

Père Fredia Kotty, vicaire de la paroisse

Aider la paroisse de Makoua à retrouver ses racines

«Depuis quand êtes-vous prêtre et quand avez-vous été nommé dans cette paroisse?»

«Je suis frère franciscain ordonné diacre à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo à Brazzaville par Mgr Anatole Milandou, le 19 août 2017. Après l'ordination, le président de la fondation, notre supérieur le frère Kevin Dessinga m'a délégué ici dans la paroisse de Makoua pour faire mon expérience diaconale. Je suis arrivé, j'ai commencé ma vie pastorale en paroisse. Je suis fils du terroir. Ce qu'il faut dire c'est que c'est une paroisse qui a son histoire. Il y a 25 ans, on a vu cette paroisse vraiment vivante, mais elle a connu des moments sombres à l'instar de l'Eglise elle-même qui a aussi connu des moments sombres de son histoire. Avec nos limites, avec tout ce que nous sommes et avec la force de la prière, la force de Dieu lui-même qu'il nous accorde, nous essayons de refaire petit à petit la vie pour que cette paroisse retrouve ses racines.

«Votre paroisse vit ces jours-ci des moments solennels?»

«C'est un moment particulier pour notre paroisse, pour la ville de Makoua en général. Je pourrais dire que Makoua est bénie comme l'a dit l'abbé Yombo, comme l'ont dit d'autres prêtres. Presque chaque année, Makoua a toujours au moins un, deux ou trois prêtres. C'est une grâce particulière pour la ville de Makoua. Je pense que nous chrétiens de Makoua devons profiter de cette opportunité pour continuer à rendre grâce à Dieu.

«Makoua est souvent appelée «ville lumière». Comment mettez-vous à profit cette spécificité pour faire sentir au sein de la paroisse la lumière de Jésus-Christ?»

«Effectivement lumière c'est dans le sens de l'hospitalité. Le peuple Akoua est un peuple hospitalier comme vous venez de remarquer. Ce qu'on ne croyait pas s'est réalisé, c'est une grande joie, cela nous stimule nous ses pasteurs à bien

niveau de la communauté chrétienne, celle-ci passe par le Conseil pastoral paroissial pour en parler au curé et si le curé a des décisions à prendre, il en discute d'abord avec les deux Conseils et après avoir consulté ces instances, on donne l'information au peuple de Dieu. Nous nous rencontrons normalement deux fois le mois, mais cela n'empêche pas que quand il y a des problèmes le président du Conseil pastoral paroissial convoque une réunion extraordinaire, ou bien si le Conseil pastoral paroissial constate quelque chose, il peut également demander au curé de convoquer une réunion.

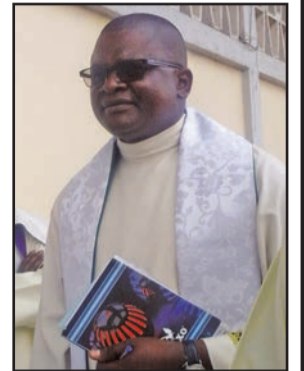
«Qu'est-ce qui caractérise les activités des mouvements d'apostolat et fraternités dans votre paroisse?»

«Je voudrais parler de la pastorale en disant que ce sont les fraternités qui font ce travail d'apostolat: rendre visite aux malades, aider ceux qui sont en difficulté. Voyez par exemple la statuette de Saint-Pierre Apôtre qui se trouve à l'entrée de la paroisse, elle est l'œuvre d'une fraternité, la fraternité Jeanne d'Arc. Donc elles contribuent ainsi les fraternités, à faire vivre la paroisse Saint-Pierre Apôtre de Makoua.

«Qu'en est-il de la catéchèse et la jeunesse de la paroisse?»

«La catéchèse comme je vous l'ai dit, il y a une congrégation ici à Makoua, les sœurs de la Doctrine chrétienne qui sont en quelque sorte spécialisées dans ce domaine. Ce sont elles qui avec les catéchistes mènent cette activité au niveau de la paroisse. Je n'exclus pas les sœurs de la Croix qui sont là-dedans également.

«La paroisse s'apprête à célébrer ses 90 ans en septembre prochain, quelles projections faites-vous?»



travailler, à bien servir le peuple de Dieu avec zèle et courage.

«Les franciscains sont établis dans la paroisse de Makoua depuis des décennies. Que dire de vos orientations pastorales?»

«Les franciscains tiennent aux aspects comme la formation, la pastorale. Il s'agit premièrement de l'animation pastorale de la paroisse et dans les villages. Hormis cela nous avons l'école primaire Bakandja à notre disposition et le centre CPAR pour l'encadrement des jeunes. Liés à notre charisme, nous visitons les pauvres chaque samedi, apportons la communion et notre porte est toujours ouverte aux pauvres qui viennent demander de l'aide alimentaire.

«Avez-vous une pastorale spécifique pour les jeunes de votre paroisse?»

«Elle se faisait avant et c'est dans notre feuille de route, nous y pensons. Déjà dans les mouvements d'apostolat au sein de la paroisse comme les jeunes de la Lumière, on tient à l'animation des groupes de la jeunesse, les scouts, les Elisa, les Yamboté, y compris dans les villages. Cette année au mois de décembre, nous aurons un camp à Owando où nous allons regrouper les jeunes du diocèse pour une animation vocationnelle. Tout cela toujours dans le cadre d'animer les jeunes, de les pousser vers l'avenir.

«Avec le père Pascal Taty, nous avons pensé faire de ces 90 ans une grande fête parce que nous avons deux évêques qui sont vivants (Ndlr: Mgr Hervé Itoua et Mgr Victor Abagna Mossa, natifs de Makoua). Dieu a ses plans, le père Pascal est parti mais je crois que l'un des problèmes qui fait qu'on ne fête plus comme on avait pensé au départ reste le problème financier. Ce qu'on devait faire normalement c'était de changer la toiture de l'église qui est dans un état de vétusté avancée. On a bien peur qu'un jour elle s'écroule. Il fallait donc chercher les financements pour cela. C'est lui qui avait programmé cela, il est parti. Celui qui arrive pense qu'il faut peut-être attendre; les chrétiens pensent aussi qu'il faut attendre parce qu'il n'y a pas de moyens.

L'auteur



Aristide Ghislain NGOUMA Journaliste de La Semaine Africaine

A qui profite la contre-performance du système de santé au Congo?

Dans l'une de nos publications antérieures (Journal La Semaine Africaine N°3777 du 23 mars 2018), nous avons rappelé la définition du système de santé, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme «toutes les activités officielles ou non, qui portent sur les services de santé mis à la disposition d'une population et sur l'utilisation de ces services par la population»¹

Quant au sens d'un système, celui-ci signifie un ensemble d'éléments plus ou moins étroitement liés les uns aux autres tels que l'affectation d'un de ces éléments a nécessairement une répercussion plus ou moins grande sur le reste des éléments.

Au sens large, un système de santé et non un système de soins, est constitué, d'une part, d'un ensemble de ressources (humaines, matérielles, financières) dédiées à la prise en compte de la prévention, du soin et de la recherche dans le champ sanitaire; d'autre part, des interactions et des «règles du jeu» qui relient les acteurs impliqués. On ajoutera à cela l'activité d'entités qui ne sont pas sanitaires à titre principal, mais qui interfèrent avec la santé comme l'agriculture, l'industrie, l'éducation, le transport, etc.

Au regard de ce qui précède, la différence entre un système de santé et un système de soins apparaît très clairement.

Si le système de santé français a été classé parmi les plus performants au monde par l'OMS, il ne serait pas exagéré d'affirmer que le système de santé congolais serait, lui, classé parmi les plus médiocres, eu égard aux nombreux dysfonctionnements qui le caractérisent. La question brûlante que nous devrions nous poser est celle de savoir ce qui est à l'origine des contre-performances du système de santé congolais et à qui profite-t-elles?

Les raisons sont, certes, multiples et bien connues, mais nous voulons, à travers cet article, faire observer combien les ressources humaines directement impliquées dans le système de santé sont responsables des contre-performances de celui-ci.

Voici aujourd'hui plus de trois décennies que le système de santé congolais souffre de la médicalisation à outrance, c'est-à-dire un système de santé réduit à l'offre de soins pour le patient (malade), en relayant au second plan toutes les

autres fonctions:

- la production de prestations de santé préventive ou promotionnelle, individuelle ou collective;

- la mise à disposition des ressources nécessaires à la fonction précédente: connaissances actualisées, professionnels formés, locaux, produits de santé, matériel biomédical, etc.;
- le financement des activités précédentes, en lien avec les dispositifs de protection sociale;

- la régulation: production des normes (juridiques, techniques), contrôle et évaluation, etc.

Le système de santé congolais, dans son état actuel, se trouve quasiment contrôlé par les médecins, qui considèrent que le titre de Docteur en médecine leur confère la compétence nécessaire pour occuper tous les postes et les fonctions en lien avec la santé. Ce qui est totalement absurde et dangereux pour le pays, dans la mesure où l'expérience a montré que la quasi-totalité des médecins ont brillé par une incompétence patente et notoire, chaque fois qu'ils ont été placés à la tête de certaines structures.

A titre d'exemple :

- la transformation de l'hôpital général en Centre Hospitalier et Universitaire (CHU), alors qu'il était prévu la construction d'un CHU aux normes modernes, assorti d'une faculté de médecine. Ainsi, une grande ville comme Brazzaville s'est vue privée d'un hôpital général, jusqu'à ce jour, alors que le Ministère de la Santé fut dirigé par un éminent professeur en médecine;

- l'échec des politiques de gratuité des antirétroviraux, des césariennes et autres interventions obstétricales majeures (IOM), alors que le Ministère de la Santé fut dirigé par un autre éminent professeur en médecine;

- l'année 2012 a été déclarée année de la Santé et près de 100 milliards de francs CFA ont été alloués par le Gouvernement de la République au Ministère de la Santé, dirigé à l'époque par un professeur en mé-



Constant O.B. Angoubo Ossala

decine. A peine six ans plus tard, nos hôpitaux sont dans un état de délabrement sans précédent (le scandale est très perceptible dans nos départements où les hôpitaux sont de véritables mouroirs, comme pour dire que la santé, c'est seulement à Brazzaville et à Pointe-Noire);

- le chaos du «Projet de Développement des Services de Santé» (PDSS II), dirigé par des médecins et qui, actuellement, est en pleine cessation d'activités;

- aujourd'hui, presque tous les hôpitaux et autres services sanitaires du Congo ont à leur tête des médecins en activité (alors qu'il manque des médecins pour s'occuper des malades) et des médecins admis à la retraite, tous sans qualification aucune en management des établissements et services de santé.

Pour divertir les Congolais, l'Agence Française de Développement (AFD) a initié, en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la population, un projet «bidon» qui consiste en l'organisation d'une formation modulaire en «Gouvernance et gestion des hôpitaux» de cinq jours par mois pendant sept mois, à l'endroit des directeurs des hôpitaux et des départements de la santé, afin de donner à ces derniers quelques rudiments de gestion des établissements de Santé, alors que cette aide de l'AFD pouvait servir à une formation initiale de Master en Gestion des établissements et services de Santé des jeunes licenciés en Santé Publique, qui chaque année, sortent de la Faculté des Sciences de la Santé (FSSA);

-Etc.
Ces quelques exemples sont une parfaite illustration du scandale orchestré par des soi-disant «Sachants» du domaine de

la santé au Congo. Ce scandale a pour conséquence, la souffrance et la mort en cascade (comme des mouches) des populations. Les statistiques sanitaires en sont une preuve irréfutable.

Nous avons évoqué plus haut, la performance du système de santé français. En effet, ce mérite est le fait que la France accorde une place prépondérante à la prévention sous tous ses aspects. Ce qui est très loin d'être le cas pour le Congo, qui, théoriquement, a inscrit dans les documents officiels que le niveau périphérique de sa pyramide sanitaire, constitué des Centres de Santé Intégrés (CSI), serait l'interface entre la population et le professionnel de santé. C'est à ce niveau que plus de 85 à 90% des problèmes de santé de la population devraient être résolus.

Malheureusement, la réalité est tout autre. Les budgets

alloués à la santé s'arrêtent le plus souvent au niveau central, sans arriver à destination des bénéficiaires. Et cela se traduit par le désastre des ruptures intempestives des médicaments essentiels et autres consommables (Alcool, réactifs de laboratoire pour la réalisation des examens les plus basiques: Goutte Epaisse à la Recherche d'Hématozoaires (GERH), Numération Formule Sanguine (NFS), Vitesse de Sédimentation (VS), Examen Cytobactériologique des Urines (ECBU), Prélèvement Vaginal (PV)...), l'insuffisance de matériels et équipements de base dans les formations sanitaires, l'absence d'un système cohérent de référence et contre référence des malades, le faible taux de fréquentation de ces centres, la quasi-absence des activités de prévention et de promotion de la santé par les Co-

mités de santé (COSA).

Devant ce sombre tableau, il apparaît sans ambiguïté que la contre-performance du système de santé congolais profite à ses intellectuels rusés, dont le seul but est de s'enrichir frauduleusement sur le dos des populations.

Je saisis cette occasion pour lancer un vibrant appel au Président de la République, à qui la Constitution de la République confère le pouvoir discrétionnaire des nominations des cadres, afin de prendre toutes ses responsabilités avant de procéder à la validation des propositions de nominations qui lui sont soumises, de manière à limiter les dérives auxquelles l'on assiste impuissamment dans le domaine de la Santé et dont nos braves et innocentes populations restent la principale victime.

Constant O.B. ANGOUBOLO OSSALA, MPH

1-Jacques Raimondeau, l'épreuve de Santé publique, 2e édition, Presse de l'école des hautes études en Santé publique, 2016, page 20.

L'éthique de la gestion des affaires publiques:

Élément de réflexion pour une distinction entre les organisations publiques et privées

Etymologie, du grec éthikos, normal, d'éthos, mœurs, l'éthique est la science de la morale et des mœurs. Elle peut également être définie comme une réflexion sur les comportements à adapter pour rendre le monde humainement habitable.

La notion d'éthique renvoie à la morale. C'est ainsi qu'on parle de l'éthique dans la gestion publique et dans la gestion privée. Pour l'organisation privée, l'éthique est un engagement subjectif qui permet de pallier les lacunes d'une gestion instrumentalisée tandis que pour l'organisation publique, l'éthique a une essence positive et se retrouve orientée vers la recherche de compromis sur la finalité même de l'organisation.

Des tendances actuelles de l'éthique dans les admi-

nistrations publiques sont à la fois sous le signe de la mutation et objet d'une nouvelle attention. Pour cela un certain nombre de valeurs méritent d'être énumérées, des valeurs qui sont susceptibles de rallier et d'inspirer les administrateurs publics aujourd'hui. On parle de l'honnêteté, de la discrétion...

Or, les débats récurrents sur la distinction entre la gestion publique et la gestion privée prouvent que les normes de la gestion sont loin d'être neutres sur le plan éthique. Qu'est-ce qu'un parti politique a-t-il à voir dans le traitement d'un dossier qui relève de la gestion administrative?

Le cas le plus frappant est celui de la publication du rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption qui a épinglé certains gestionnaires de la chose publique.

Des enquêtes ont été diligentées, les mis en cause et les témoins auditionnés, le rapport communiqué au Procureur de la République

pour déclencher les poursuites pénales.

Cet exemple est assez intéressant à cet égard, car il illustre éloquemment le genre de conflit de valeur où nous serons confrontés à l'avenir.

D'un côté, l'on a une institution ou le chef de l'institution qui agit pour le compte de la structure, c'est une personne morale de droit public, à ne pas confondre avec la personne physique qui est désignée par ses noms et patronymes; et de l'autre, des gestionnaires publics incriminés pour tel ou tel motif dans la gestion de la chose publique où ils sont tenus à rendre des comptes. Peu n'est besoin de faire l'amalgame, certainement, pour faire un enfumage, aux fins de se victimiser.

Disons un peu d'éthique et de discernement pour le bon fonctionnement de nos institutions et administrations.

Homer BAYONNE

12^e édition du cross populaire «Les 15 kilomètres de Pointe-Noire»

L'événement a tenu ses promesses, grâce à l'appui de Total Total E&P Congo,

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, que dirige Jean-François Kando, député-maire de Pointe-Noire, la ville océane congolaise, n'a pas dérogé à la règle. Prélude au Sémi-marathon international de Brazzaville (SMIB), et pour tester les athlètes, le Conseil a organisé dimanche 12 août 2018, grâce à l'appui financier et logistique de la société Total E&P Congo, la douzième édition du cross populaire dénommée: «Les 15 kilomètres de Pointe-Noire».

Plus de 700 athlètes, hommes, femmes et vétérans ont pris d'assaut le siège de l'arrondissement 3 Tié-tié, le terminus. En hommes, c'est Pandzou-Tsiloulou Legros qui a franchi le premier la ligne d'arrivée avec un chrono de 50'52", suivi de Moukoko Emery, avec un chrono de 52'31" et Karl Moussiessé 54'39".

En dames, la première arrivée sur la ligne est Itsa Benida (1h2"), suivie de Biatouri Rose (1h7") et Banzoussi Lembe Lasti, avec un chrono d'1h14'. Chez les vétérans, c'est Jean Didier Ngondo qui a occupé la première place avec un chrono d'1h3'6", suivi de Delvin Ngoni (1h11") et Toussaint Mbemba (1h12"). Le plus âgé de la course est le doyen Alphonse Miekasani, 68 ans.

l'avenue de la République, puis le siège de l'arrondissement 3 Tié-tié, le terminus. En hommes, c'est Pandzou-Tsiloulou Legros qui a franchi le premier la ligne d'arrivée avec un chrono de 50'52", suivi de Moukoko Emery, avec un chrono de 52'31" et Karl Moussiessé 54'39".

En dames, la première arrivée sur la ligne est Itsa Benida (1h2"), suivie de Biatouri Rose (1h7") et Banzoussi Lembe Lasti, avec un chrono d'1h14'.

Chez les vétérans, c'est Jean Didier Ngondo qui a occupé la première place avec un chrono d'1h3'6", suivi de Delvin Ngoni (1h11") et Toussaint Mbemba (1h12"). Le plus âgé de la course est le doyen Alphonse Miekasani, 68 ans.



Pendant la remise des prix aux lauréats

Au chapelet des récompenses, des trophées, des congélateurs de 400 litres, des cuisinières, des écrans plasmas et des enveloppes ont été attribués aux trois

400.000 F.CFA. A comparer aux records réalisés par les athlètes lors des éditions précédentes, la cuvée 2018 a été meilleure.



Legros Pandzou-Tsiloulou, à l'arrivée de la course

premiers de chaque catégorie. A souligner que les vingt premiers de chaque catégorie ont été gratifiés d'une somme allant de 25.000 à

Au finish, tous les sportifs présents se sont donné rendez-vous pour l'an prochain, à l'occasion de la treizième édition.





7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

Sirène de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

Patrouille d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

Coût attractif.

 @OFIS.CG
  @OFIScg
  OFIS

Une marque **OFIS**
IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME
en contactant le 06 899 98 53

IN MEMORIAM

16 Août 2008 – 16 Août 2018

Voici 10 ans déjà que GOMA Philippe notre cher époux et père nous a tragiquement quitté alors que nous avons encore tant besoin de lui.

En cette date commémorative, la veuve Berthéline GOMA, les enfants Fanny, Thierry, Francis, Alban, Franck, Christ, Rudy et famille, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui.

Le programme de cette célébration qui se tiendra à Dolisie du 16 au 18 Août 2018 se présente comme suit :

- Triduum et messes d'actions de grâce en l'église Saint Paul
- Réhabilitation du mausolée du défunt situé aux cimetières du centre-ville
- Cocktail dînatoire au Mess GAPS

En communion de cœur et d'esprit!



IN MEMORIAM

ZOULA OBONGO Cédric Georges Edgar
(21.08.2004-21.08.2018)

Cédric, voilà quatorze (14) ans que le destin t'a ravi à notre affection.

Nous, tes sœurs et tes frères, père, tantes, oncles neveux et nièces, t'oublierons jamais. Ton souvenir reste intact et vivant en nous. Comme l'a écrit Charles Péguy: «*Le fil n'est pas coupé, tu n'es pas hors de notre pensée, simplement hors de notre vue.*»

En ce triste anniversaire de ta tragique disparition, nous invitons tous ceux qui t'ont connu, à avoir une pensée pieuse pour toi.

Que ton âme repose en paix Ya Cécé!



**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

**SOCIETE PHILIA ENERGY SA
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL**

Au capital de 132 000 000 F. CFA
Siège Social: 454, Quartier Tchikobo, Centre-ville
RCCM CG/PNR/14 B 674
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE N°3811 DU 03 AOUT 2018

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique du 03 Mai 2018 de la société PHILIA ENERGY SA, il a été procédé à:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Philippe AMVAME NDONG, en qualité d'Administrateur Général, pour une durée de 6 ans qui prend effet rétroactivement le 1er janvier 2017;

• Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire, le cabinet d'expertise comptable et d'audit Deloitte Touche Tohmatsu Congo et son suppléant, Monsieur Parfait NGUEMA, pour une durée de 6 exercices qui prend effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2017.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18 DB 196 du 28 Mai 2018.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 28 Mai 2018.

Pour avis.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

**EAT MAURO SA
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Au capital de 47 000 000 F. CF A
Siège Social: rue Laptot Mafouta-Mpila, Brazzaville
République du Congo
RCCM CG/PNR/10 B 2206
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2018 de la société EAT MAURO SA, il a été procédé à la poursuite des activités, malgré la perte réalisée au cours de l'exercice 2017 en application des dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés

commerciales et du GIE.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18 DA 480 du 03 Août 2018.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 03 août 2018.

Pour avis.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

FUGRO GABON

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: Port Gentil, Rue Pierre Auguste AVARO
B.P.: 557
LIBREVILLE, GABON, RCCM 2003 B 538

**ANNONCE LEGALE
CHANGEMENT D'ADRESSE**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 5 juillet 2018 de la société FUGRO GABON, l'adresse de la succursale FUGRO CONGO a été transférée du Boulevard de Loango, Centre-ville, République du Congo, à l'Avenue Stephan Tchitchelle, au numéro 157, Centre-ville, Pointe-Noire, Ré-

publique du Congo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18 DA 2414, le 26 Juillet 2018.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 26 juillet 2018.

Pour avis.



Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827- escicinfo2013@grnail.com; www.escic-cg.com

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société YVALANDA CONGO S.A. informe les personnes ayant ouvert leur compte à YVALANDA ou détenant des créances auprès de cette structure que la Société YVALANDA France a été dissoute par décision des associés du 20 juin 2018.

Il leur est demandé en conséquence de se rapprocher ou de contacter:

- La Direction Générale d'YVALANDA CONGO, en la personne de Monsieur Jean MAVOUNGOU, Boulevard Général De GAULLE, n° 335 - Pointe-Noire, Tél.: 05 553 39 62, Email: jmavoungou@yvalanda.net

Ou
- Maître Jasmine MALEKAT, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, Tél.: 06 967 60 33/00 33 7 58 58 93 92, E-mail: malekat89@gmail.com

Le Directeur Général,

Jean MAVOUNGOU

Coopération sino-congolaise

Le C.E.G Pierre Passi de Makanda dans la Lékoumou fait peau neuve

A un mois et quelques jours de la rentrée scolaire, le collège d'enseignement général (C.E.G) Pierre Passi, situé dans la localité de Makanda, district de Mayéyé (Lékoumou), a fait sa mue. Sa rénovation et son équipement ont été financés entièrement par le Gouvernement chinois. La remise de l'ouvrage a eu lieu le 12 août dernier en présence du ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, des autorités politico-administratives, des notables et de plusieurs habitants de la localité.

Construite par la société chinoise CSCEC, cette infrastructure scolaire dispose d'un bâtiment de cinq salles de classe, d'un bloc administratif, d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'un dortoir. Ce dernier est un soulagement pour les élèves venant des autres villages souvent confrontés au manque de logements. L'absence de logements est l'une des causes de l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes filles, a fait remarquer le ministre Anatole Collinet Makosso.

Le projet de rénovation de cet établissement est à mettre à l'actif du vice-président du Conseil Constitutionnel Pierre Passi. Le ministre de l'Enseignement primaire inscrit l'apport de cette personnalité dans le cadre du nouveau mode de financement alternatif de l'éducation. L'externalisation du financement de l'école, a-t-il signalé, n'est nullement une démission de l'Etat mais l'application des recommandations du Partenariat mondial de l'éducation (PME), de l'Unesco et du Conseil national de l'éducation



Les officiels devant le bâtiment renové

tenue en 2017. C'est également une approche permettant à l'Etat de faire l'économie de ses dépenses dans la réfection des établissements scolaires. L'ambassadeur de Chine Ma Fulin qui place l'éducation parmi les points essentiels de coopération entre son pays et le Congo a fait un don de fournitures scolaires, de postes

téléviseurs, d'ordinateurs et de matériels de bureau. Visitant la structure, les autorités politico-administratives se sont engagées à préserver l'ouvrage de tout acte de vandalisme. Les élèves fréquenteront cet établissement dès la prochaine rentrée scolaire.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Insertion socio-économique et professionnelle

Des kits de travail à des jeunes filles-mères formées

Après une formation contribuant à leur autonomisation, 40 jeunes filles-mères ont reçu, il y a peu, des kits de travail, en vue de leur insertion socio-économique et professionnelle. C'était au cours d'une cérémonie à l'esplanade de l'hôtel de la préfecture, à Brazzaville. Dispensée par l'Association des Acteurs d'insertion et de développement (2AID) de l'arrondissement 8, Madibou et l'Association Abdul Rhaman Okabando (AAROD) de l'arrondissement 6, Talangaï, cette formation a portée sur la coupe-couture, la coiffure et l'esthétique.

Ces jeunes filles mères en difficulté ont été formées de 2017 à 2018, dans les métiers ci-dessus cités, dans les centres de formation communautaire des jeunes filles mères pilotés par les associations AAROD et 2AID, en alternant théorie et pratique. La formation reçue a été adossée à l'éducation sexuelle. Pour que la formation de ces jeunes filles mères ne soit pas un vœux pieux, les deux associations se sont adressées à la Fondation Génération A venir pour l'obtention d'une dotation en équipement, matériel et matière d'œuvre destinés à l'installation de huit coopératives composées chacune de 5 jeunes filles formées en coupe-couture et en coiffure et esthétique. Ce, dans l'objectif de créer et de soutenir la dynamique de l'autofinancement et de l'auto emploi à partir d'un premier financement.

restons convaincus que c'est par ce genre d'initiative impliquant tous les acteurs dans l'encadrement, l'éducation et la santé des jeunes que nous parviendrons ensemble au Développement.» Patricia Ngombé, présidente



La présidente de la fondation remettant symboliquement un kit à Fleur Batsimba



La présidente de la fondation et les responsables des associations posant avec quelques bénéficiaires

de la Fondation, a affirmé que l'insertion socio-professionnelle des jeunes et des jeunes filles en particulier reste pour la Fondation Génération à Venir, tout comme pour les deux associations une préoccupation majeure. Le don de kits, a-t-elle poursuivi, symbolise

la modeste participation de la Fondation à l'amélioration des revenus des jeunes filles mères dans l'objectif de contribuer à leur épanouissement ainsi que de leur insertion socio-professionnelle. Les kits étaient composés, entre autres, de machines à coudre, de casques de coiffure et autres accessoires liés aux métiers ayant fait l'objet de la formation.

Viclaire MALONGA

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville
Réception: lundi, mercredi et vendredi
Heures: 9h30 à 13h30
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses
Profitez-en!

Solidarité

La Supplique fait don au centre d'accueil des mineurs de Mvou-mvou

En clôture de leur neuvaine, conduits par leur président diocésain au niveau de Pointe-Noire, Léon Binaki, les membres de La Supplique ou archiconfrérie Notre Dame du perpétuel secours, mouvement d'apostolat de l'Eglise catholique, ont fait un don de vivres samedi 4 août 2018, au centre pour mineurs de



Une vue du don

Mvou-mvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Composé de vivres et de non vivres (riz, cuisses de poulets, spaghetti, tomate concentrée, bidons d'huile d'arachide, oignons, sachets de bonbons, sucre en poudre, savons détergents, papier hygiénique, biscuits, pots de chocolat, mayonnaïses, lait en poudre et beurre margarine), ce don est un témoignage d'amour des membres de La supplique envers la quarantaine d'enfants du centre d'accueil des mineurs de Mvou-mvou, hier enfants en situation de rue. Il est aussi une réponse à la question figurant sur la banderole accrochée au mur du centre «Où est passé le bon samaritain d'aujourd'hui?»

Réceptionnant le don, Xavier Joffrey Ngamoué, responsable de ce centre, s'est dit satisfait. «C'est une surprise quand bien même ils ont l'habitude de le faire. Nous sommes dans le besoin au moment où nous préparons notre colonie de vacances Dolisie 2018. Et voilà que les membres de La Supplique nous apportent un ballon d'oxygène. Nous ne sommes que très heureux de recevoir de eux ce don», a-t-il indiqué.

Les membres de La Supplique en procédant ainsi suivent les traces de leur saint patron Alphonse-Marie de Liguori, qui, à son époque, aidait les pauvres et les enfants en rupture.

Une visite guidée des locaux du centre a clos la cérémonie de remise.

Noëllie BOUANGA

58^e anniversaire de l'indépendance du Congo

Défilé: un raté!

Le défilé marquant le 58^e anniversaire de l'indépendance du Congo a eu lieu le 15 août 2018, au Boulevard Alfred Raoul. Sous la très haute autorité du président de la République Denis Sassou Nguesso.

Des particularités à relever: aucun chef d'Etat des pays voisins n'y a été invité. Les défilants ont été triés à l'exemple des travailleurs de certaines administrations publiques et régies financières qui, d'habitude, ne passent pas inaperçus pour diverses raisons.

Des nouveautés visibles: une tribune officielle et ses annexes érigées à la dimension de l'évènement. Le moment le plus émouvant aura été le lancement au-dessus du Rectorat à plus de 1.500 mètres du sol, de quatre parachutistes dont trois ont réussi avec brio à respecter la cible à savoir, la devanture de la tribune officielle, sous, un tonnerre d'applaudissements. Que dire du quatrième parachutiste? Il a, malgré sa manœuvre, manqué sa cible et serait descendu dans la forêt sise à proximité du Boulevard.

V. GUEM'S

**Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine**



Banque des États de l'Afrique
Centrale
Secrétariat Général



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

**Unité de Gestion du Projet
Services Centraux de la BEAC**

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 22 23 40 30/60 Fax: (237) 22 23 33 29

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales
de la CEMAC – P161368
PPA IDA n°: V1650

Titre de services: Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier du Projet

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 006/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du contrat du Responsable Administratif et Financier (RAF) du Projet.

2. Mission du RAF: Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet (Coordonnateur de la Cellule en charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC – CSPMP), le RAF aura pour principales attributions de:

- Préparer et suivre le Budget et le Plan de Travail Annuel (PTA) et en assurer le contrôle de leur bonne exécution;
 - Préparer les Demandes de retrait de fonds (DRFs), ainsi que les documents annexes;
 - Suivre et effectuer la revue qualité de la gestion financière et comptable du Projet;
 - Gérer de façon optimale, les moyens du Projet (budgétaires, immobiliers, matériels de bureau et équipements divers);
 - Organiser le classement et l'archivage;
 - Veiller, en cas de besoin, à l'actualisation des procédures administratives, financières et comptables et à la mise à jour régulière du Manuel des Opérations du Projet;
 - Assurer la gestion budgétaire des fonds alloués au Projet;
 - Suivre la mise en oeuvre efficiente des procédures de décaissement de l'IDA;
 - Suivre l'échéancier de remboursement des financements obtenus;
 - Superviser l'enregistrement des factures des fournisseurs et suivre leur règlement;
 - Gérer les missions, formations, séminaires et réunions;
 - Initier toute correspondance relative à la gestion financière et du personnel du Projet;
 - Contribuer à la gestion juridique du projet notamment les contrats commerciaux (rédaction, négociation et suivi), de fourniture de matériels, de garantie, et de prestations de services;
 - Suivre, en rapport avec les juristes de la BEAC, les contentieux clients/fournisseurs;
- Contribuer à la préparation des dossiers des missions d'évaluation du Projet par l'IDA en relation

avec le spécialiste en passation des marchés et le spécialiste en Suivi Evaluation (rapport d'évaluation, état d'exécution financière du budget);

- Suivre la mise en oeuvre des recommandations des auditeurs externes;
 - Produire les différents rapports d'activités du Projet, notamment: les rapports de suivi financier aux échéances convenues ainsi que ceux relatifs aux missions de supervision de l'IDA [Etablir les rapports de gestion trimestrielle de contrôle mentionnant les éléments de suivi et de contrôle budgétaire (Rapports de Suivi Financier – RSF)];
 - Préparer les documents pour la préparation des travaux de fin d'exercice et les états de synthèse de fin d'année;
 - Participer à l'élaboration et la mise en place du système de suivi évaluation du Projet. Le RAF est chargé de l'élaboration des rapports de suivi évaluation du Projet avec l'appui d'un expert en suivi évaluation qui intervient à temps partiel;
 - Participer aux activités de passation des marchés du projet;
 - Assurer toute autre tâche relative à la gestion administrative, financière et comptable que le Coordonnateur lui confiera.
- Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits cidessus. Les candidats doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution de cette mission, notamment:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de BAC+5 au minimum en gestion financière, contrôle de gestion, comptabilité ou équivalent;
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience à un poste de gestion financière et comptable, une bonne connaissance et expérience en comptabilité générale, et une expérience en gestion financière d'au moins deux (2) ans dans un projet sur financement de la Banque Mondiale;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de gestion financière et comptable des projets (TOMPRO...);
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation des

logiciels bureautique Word, Excel, PowerPoint;
- Avoir une parfaite connaissance du français et une connaissance acceptable de l'Anglais;
- Autres avantages: (i) Forte capacité d'analyse, de prise de décision et de négociation; (ii) capacité de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome et (iii) une bonne connaissance de l'organisation administrative, économique et financière de la région CEMAC et de la BEAC en particulier.

4. Composition et date de dépôt du Dossier de candidature:

- une lettre de motivation;
- un CV détaillé;
- les copies des documents attestant des qualifications du candidat (diplômes, attestations / certificats de travail, de stages/formation...).
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois.

Il est porté à l'attention des Candidats que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement)» Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le «Règlement». Les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés pour un entretien.

Le Contrat proposé est à temps plein pour une durée d'un (1) an, renouvelable le cas échéant; les trois (3) premiers mois constituant une période probatoire. Le lieu de travail se trouve au Siège de la BEAC à Yaoundé.

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée cidessus ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 10 septembre 2018 à 14 heures (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917
Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 22 23 40 30/60,
Fax: (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), Porte 1208, Email: adoum@beac.int

Yaoundé, le 02 août 2018

Le Coordonnateur de la Cellule



4^e Forum annuel de l'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu annoncé pour le 25 octobre 2018

5000 entrepreneurs seront accueillis à Lagos pour le plus grand rassemblement d'entrepreneurs en Afrique

La Fondation Tony Elumelu (TEF), la plus importante organisation philanthropique d'Afrique axée sur l'entrepreneuriat, a annoncé la date du 25 octobre 2018 pour son Forum annuel sur l'entrepreneuriat. Le plus grand rassemblement d'entrepreneurs de tout l'écosystème entrepreneurial réunira plus de 5 000 entrepreneurs, investisseurs mondiaux, dirigeants des secteurs public et privé africains et organisations de développement au Federal Palace Hotel, à Lagos. L'événement offre une occasion unique pour générer des idées, créer des réseaux et réunir les décideurs et le secteur privé dans un esprit de débat et d'interaction approfondis. La promotion 2018 du programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu, ainsi que des mentors et des partenaires seront présents à l'événement qui marquera l'apothéose de leur programme de formation intensif de douze semaines.

Fidèle à la tradition de la Fondation qui consiste à rapprocher les politiciens de la nouvelle génération de jeunes femmes et hommes d'affaires qui

façonnent l'Afrique – comme plus récemment avec le Président Emmanuel Macron de France - le Forum comportera une séance interactive avec le Président Uhuru Kenyatta du Kenya et le



L'édition 2018 du forum s'annonce grandiose

Président Nana Akufo-Addo du Ghana, séance qui sera animée par le Promoteur de TEF, Tony O. Elumelu. Le forum connaîtra également le lancement de TEF-Connect, la plus grande plateforme numérique au monde destinée aux entrepreneurs africains et dédiée à la connexion entre les entrepreneurs africains et de l'écosystème de l'entrepreneuriat. Le Promoteur de TEF, Tony

O. Elumelu, a déclaré: «En seulement quatre ans, nous avons eu un impact direct sur 4 460 entrepreneurs et nous commençons à en voir les résultats: création d'emplois, effets positifs connexes, mais surtout la reconnaissance que le bien-être économique de l'Afrique est entre les mains des entrepreneurs: femmes et hommes, grands et petits - ils sont le moteur de la transformation de notre continent.

Nous allons les défendre et les célébrer. Cette année, nous atteignons une échelle et un impact importants. Nous avons reçu plus de 150 000 candidatures en 2017, contre 20 000 en 2015. Nous en appelons désormais à la génération actuelle des Africains à succès et d'autres partenaires à collaborer avec nous pour voir comment nous pouvons tous créer davantage d'impact, transformer véritablement des millions de vies et augmenter le nombre d'histoires inspirantes que nous entendons lors du rassemblement à Lagos.»

La Directrice Générale de TEF, Parminder Vir OBE, a, pour sa part, affirmé: «Le Forum d'entrepreneuriat de TEF est le seul événement sur le continent à rassembler l'ensemble de l'écosystème de l'entrepreneuriat africain, démontrant notre engagement à capter tout le continuum, les entrepreneurs eux-mêmes, les gouvernements qui doivent créer un environnement propice, le capital, les conseils et, peut-être le plus important, l'accès et le réseautage.» Inspirée par la philosophie économique de l'Africapitalisme de Tony Elumelu

et sa vision consistant à institutionnaliser la chance et à démocratiser les opportunités pour une nouvelle génération d'entrepreneurs africains, la Fondation Tony Elumelu a mis en œuvre l'un des programmes d'entrepreneuriat les plus ambitieux au monde.

Le programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu est un engagement de 100 millions de dollars sur 10 ans pour identifier, former, encadrer et financer 10 000 entrepreneurs africains. Son objectif est d'investir dans des entreprises qui créeront au moins 1 000 000 de nouveaux emplois et généreront annuellement au moins 10 milliards de dollars de revenus supplémentaires en Afrique. A sa 4^e édition, le programme d'entrepreneuriat de TEF a permis à 4 460 entrepreneurs de réaliser un investissement total de 20 millions de dollars, dont 4 000 directement financés par la Fondation, tandis que les 460 restants l'ont été par les partenaires de la Fondation.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire en date du 06 Juillet 2018, enregistré aux domaines et timbres le 20 Juillet 2018, sous le folio 134/42 N°5460 à Pointe-Noire, il a été constitué par l'associé unique la société SOC-CONGO, ayant les caractéristiques ci-après:
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Dénomination: SOC-CONGO
Objet social: Etude et Approvisionnement de matériel, Mise à disposition du personnel qualifié On/Offshore, Conception, Réalisation, Installation, Maintenance et la Mise en œuvre des systèmes d'étalonnage et compteurs pour le débit gas/huile, Conception, Réalisation, Installation, Maintenance et la Mise en œuvre des systèmes d'automatisation, d'information industrielle, des systèmes électriques, de systèmes de télécommunication et télécommande, Organisation des cours de formation, Prendre des participations dans des entreprises des domaines semblables ou similaires pour l'exploitation des synergies et de la recherche d'application. Elle peut exercer, mais répandu et pas vers le public, toutes les opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières jugées nécessaires et utiles par l'administration pour la réalisation de l'objet social, y compris l'émission de garanties, cautions et toute autre garantie aussi vrai, pour les dettes des tiers, ainsi que le recrutement, soit directement soit indirectement, mais pas répandu et pas face au public, des investissements

dans d'autres sociétés et entreprises ayant un objet similaire, relié ou associé à la sienne, Achat et vente de matériel et services d'Automatisation, Achat et vente de matériel et services de F&G, Achat et vente de matériel et services pour la maintenance de site pétrolier et industriel, Achat et vente de matériel et services électro-instrumental, Achat et vente de services d'ingénierie.
Siège social: 1 angle, Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Immeuble Morija, 2ème étage, Centre-ville, vers le mess mixte garnison, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA, divisé en Cinq cent (500) parts sociales de Dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune.
Gérant: Monsieur Frezy Bathistel MIZELE, de nationalité Congolaise, domicilié à Pointe-Noire, pour une durée de quatre (4) années d'exercices.
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt n° CG/PNR/18 B 270 – 18 DA 2416.

Fait à Pointe-Noire, le 06 Août 2018.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 13 Juillet 2018, enregistré aux domaines et timbres le 17 Juillet 2018, sous le folio 140/12 N°5112, à Pointe-Noire, il a été constitué par l'associé unique, la société MLT SERVICES:
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Objet: La prestation de services de conception d'ingénierie intégrée, réalisation, construction, gestion de l'exploitation et de l'entretien d'installations industrielles et civiles; Conception et assistance technique à la réalisation, d'installations industrielles et civiles.
Dénomination: «MLT SERVICES».
Siège social : 1 angle, Avenues Commandant FODE et

Benoît GANONGO, 2ème étage Immeuble
Capital Social: Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune.
Gérant: Monsieur MURA TOFEEK, de nationalité italienne, domicilié à Pointe-Noire, pour une durée de quatre (4) années d'exercices.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/18 B 259 – 18 DA 2384.

Fait à Pointe-Noire, le 27 Juillet 2018

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

INROS LACKNER SE CONGO

(Succursale de la société INROS LACKNER SE)

15, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville, B.P: 1134, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N°CG/PNR/17 B 334

Suivant Procès-verbal des décisions de la Direction de la succursale de la société INROS LACKNER SE, du 24 Mai 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 29 Mai 2018, enregistré à Pointe-Noire le 26 Juin 2018, sous le folio 116/84 N°4354, il a été décidé du transfert des activités à l'adresse suivante:

«N°54 du Boulevard Charles de Gaulle, 1^{er} étage du Business Center d'ELAIS, Centre-ville, B.P: 1134, Pointe-Noire, République du Congo»

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 334.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Juillet 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

IDRABEL CONGO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 12.000.000 de Francs CFA
Siège social : Avenue Nguédi, Immeuble Miambanzila, 1er étage, B.P: 766
Pointe-Noire, République du Congo/RCCM n°CG/ PNR/09 B 1061

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associée Unique en date du 8 mai 2018, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 18 mai 2018, enregistré à Pointe-Noire en date du 26 juin 2018 sous le folio 116/79 N°4349, l'Associée Unique de la société IDRABEL CONGO SARL, a décidé de la dissolution celle-ci.

du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/09 B 1061.

Fait à Pointe-Noire, le 03 Juillet 2018.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre

Indépendance et Révolution: Que sommes-nous devenus?

Par Lecas ATONDI-MONMONDJO

Le mois d'août a offert aux Congolais l'occasion de célébrer deux événements majeurs: l'Indépendance en 1960 et la Révolution en 1963.

De nos jours, la Révolution a été remise, voire discrètement dissoute dans la conscience collective. Alors que, plus de trente ans durant, nous avons été marqués du fait du parti unique à l'idéologie marxiste. Des centaines de cadres et jeunes ont été envoyés en formation, au Komsomol, et dans les instituts d'économie, de philosophie en République Démocratique Allemande, en Union Soviétique et en Roumanie. Nombreux de nos officiers de police furent modelés par la Stasi. Des militaires de haut rang firent des séjours à Cuba pour un bain idéologique pour être experts et rouges. Ils furent ainsi épargnés de l'épuration.

Seules les expériences de développement «non capitaliste» inspirèrent nos dirigeants au plus haut niveau: Massamba-Débat, Noumazalayi, Lissouba, Ngouabi, Yhombi Opango et Sassou-Nguesso. Les Congolais s'enthousiasmaient d'être encordés aux mouvements de libération de l'ancienne Indochine. Et le Président Ho Chi Min représentait la figure légendaire tenant la dragée haute à la grande puissance militaire du monde, les USA, battus à plates coutures au Laos, au Vietnam, et au Cambodge. Alors, nous nous gargarisions à proclamer «la mort imminente de l'impérialisme aux pieds d'argile».

Nous faisons nôtres les combats menés en Colombie et dans les Etats d'Amérique Latine, allumant des guérillas contre les régimes pro-américains. Tout comme nous exalions les luttes menées dans les «zones de tempêtes» d'Angola, de la Namibie, du Mozambique, d'Afrique du Sud, de Guinée Bissau et du Zimbabwe.

Ainsi nous sentions-nous solidaires du camp anti-impérialiste, et nous passions en conséquence pour des pestiférés, accusés d'exporter le vin rouge ou jaune au Gabon, au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad. Nous appuyions tous les combattants de la liberté du Congo-Kinshasa, ancienne colonie belge, du Sahara, du Kameroun et de Palestine.

Depuis 1991, nous avons tout balayé, alors que dans les années 1980, les médias d'Etat claironnaient, avec fierté, que le PCT était le premier parti marxiste au pouvoir en Afrique.

Désormais, nous sommes des gens tout neufs, comme des sous lavés au détergent, après avoir ingurgité les grands classiques: Lénine, Engels, Marx et les auteurs communistes français.

Même, nous nous appropriâmes un ouvrage de Liou Chao Chi condamné par la Révolution Culturelle Proletarienne. Ce texte offrait des pistes d'inculturation marxiste,

comme les catholiques avec l'imitation de Jésus Christ. Liou Chao Chi avait écrit «Comment être un bon communiste».

Que sommes-nous devenus? Que s'est-il donc passé? Que nous est-il tombé sur la tête? Le PCT tenta par un congrès de réaffirmer son attachement à l'orthodoxie marxiste, renouant à la refondation: le haut commandement des Forces Armées Congolaises débarqua au Palais des Congrès et mit fin aux ambitions de Lékoundzou et de ses compagnons, désignés par les conservateurs.

Si l'on décrypte bien message des partis politiques actuels, on n'y pas plus clair. Il y a la majorité, le centre et l'opposition. Un temps, il y eut des échos de la social-démocratie. Les partis congolais sont sans coloration, et il n'existe ni partis de gauche, ni de droite. En somme, on est des invertébrés.

Nous ne sommes de nulle part

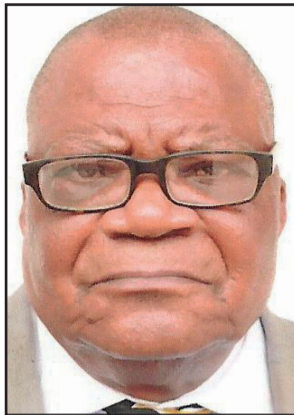
Dire que nous voguions dans le brouillard et que nous serions de nulle part, n'est pas un excès de langage. Après avoir défini notre démarche économique et politique, à savoir la Révolution Nationale, Démocratique et Populaire, spécifiée par le Comité Central du MNR en mars 1966, puis par celui du PCT en décembre 1971, nous ne sommes désormais de nulle part en vérité.

La création des entreprises d'Etat, avec ou sans l'aide des «pays amis», releva de notre volonté de contrôler «les hauteurs dominantes de notre économie». Et nos plans de développement qui en découlaient furent régulièrement sanctionnés par un satisfecit tonitruant du genre «globalement positif», expression empruntée au Parti Communiste Français, qualifiant les succès économiques de l'URSS.

Tous les ténors se sont reconvertis à la nouvelle donne, et servent des incantations de notre cheminement vers l'émergence dont nous sommes experts. Il subsiste des scories de nos accointances politiques. Par exemple Ninelle a été attribué comme prénom aux filles des gens comme il faut. Est-ce que ces femmes sont toujours fières de porter ce prénom qui n'est que l'anagramme de Lénine?

Quand établira-t-on le bilan de la Révolution? D'autant que de milliers d'acteurs même recyclés dans la nouvelle donne, pourraient témoigner de nos engagements, pour exhumer nos échecs ou peut-être nos succès.

La Conférence Nationale qui dura cinq mois a été muette sur la Révolution. Elle organisa plutôt le procès en sorcellerie des dirigeants dont celui de Denis Sassou-Nguesso, dernier timonier du PCT. Le Président Sassou-Nguesso eut la douloureuse responsabilité de ranger le Drapeau Rouge du prolétariat, pour hisser celui du régime de l'Abbé Fulbert Youlou, sous les applaudissements



nourris des conférenciers. Pour les crimes supposés ou avérés de la Révolution, des hommes politiques furent cités, sans qu'aucune sommité du PCT ne prit la défense de la Révolution. Noumazalayi, Mbadi Miehakanda et Combo Matissona, qui inscrivirent le socialisme scientifique comme voie du développement accéléré du Congo (juin 1964) restèrent sans voix.

Tout comme Ndalla Graille, premier Secrétaire du Comité Central du PCT, issu du Congrès de décembre 1969, ne prit la parole. Il n'intervint que pour défendre la cause du groupe de Mpila, responsable des assassinats de Pouabou, Matsocota et Massoueme. Nous, compagnons d'Ange Diawara Farimaka, ne fumes pas plus loquaces non plus. La Révolution n'eut aucun défenseur. Orpheline, elle ne trouva personne pour sa défense. Si nous sommes des vrais intellectuels, nous serions dans l'obligation de procéder au bilan de notre engagement. Comment saurons-nous avancer sans tirer les leçons de notre passé tumultueux? Surtout que nos bibliothèques recèlent encore de cette littérature qui alimenta notre intellect.

Ma position

La Révolution m'a appris que nos ressources sont pillées par les forces impérialistes. Je crois à l'existence de l'impérialisme et à la nocivité de son action politique et culturelle. Je réaffirme que De Brazza fut un colonialiste, pas du tout un humaniste et ne mériterait pas un si coûteux monument. L'analyse marxiste qui m'enseigne que les impérialismes nous exploitent par leurs valets locaux, à savoir la bourgeoisie bureaucratique, est une donnée fondamentale et réelle. Si l'on se réfère à l'enrichissement colossal des fonctionnaires et hommes d'Etat congolais, on est ahuri, car le Congo compte de nombreux milliardaires qui ont investi dans l'immobilier et acquis des patrimoines à l'étranger qui ferait pâlir Alphonse Massamba-Débat.

S'inscrire dans la visée de l'indépendance nationale et promouvoir la solidarité africaine telle que définie par Barthélemy Boganda et Kwame Nkrumah seraient les voies de notre décollage. Tant pis, si je suis une bande à moi tout seul. A croire l'analyse esquissée par Ange Diawara-Farimaka dans l'Autocritique. Elle met en lumière, le rôle prépondérant de l'obumitri: l'oligarchie bureaucra-

tique soutenue par l'armée et les éléments de l'ethnie qui transforme le pays en curée, et en bien privé. Elle tourne autour du responsable premier du pays. C'est une minorité qui contrôle le Congo. Quant à l'indépendance octroyée le 15 août 1960, c'est un autre problème.

«C'est le général De Gaulle qui nous a octroyé l'indépendance. Nous ne l'avons jamais demandée». Jacques Opangault, premier homme d'Etat du Congo, fit cette déclaration publique à Fort Rousset en juillet 1961. Alors qu'en compagnie du Président Fulbert Youlou et une forte délégation ministérielle, ils entreprirent un périple dans le Nord du Congo pour sceller leur réconciliation, après les émeutes intercommunautaires de 1959. Ce ne fut pas une des boutades dont Opangault fut souvent friand.

Le ministre André Malraux entreprit une tournée en Afrique Noire et Madagascar pour annoncer l'ère de l'indépendance du Tchad, Gabon, Centrafrique et Congo.

Au commencement eut lieu le référendum du 28 septembre 1958.

Quand on évoque l'Indépendance, il est convenable de remonter à l'histoire du référendum du 28 septembre 1958, portant l'adoption de la constitution de la Ve République. Ce référendum fut initié par Charles De Gaulle. Il vint à Brazzaville, et le 24 août 1958 au Stade Eboué, il prononça un discours mémorable. Barthélemy Boganda, Président du Grand Conseil de l'AEF, l'accueillit au nom de la foule enthousiaste qui l'acclamait: «Parlez sans ambiguïté, mon général, parlez sans ambiguïté». Et le général d'esquisser son projet: créer une communauté franco-africaine, c'est le sens du oui. Et le non, c'est se séparer de la France, et prendre son indépendance. Les options étaient claires. Cette constitution approuvée par les Congolais et les Aefiens est toujours en vigueur en France, et détaille les organes de la communauté. Charles De Gaulle en fut élu le Président. Tout le reste n'a jamais fonctionné jusqu'à ce jour. Mais des dispositions relatives à la communauté n'ont jamais été abolies de cette constitution.

J'étais au Stade Eboué, et je chantaient en chœur «La Marseillaise»

entonnée par le général De Gaulle. Il y eut quelque rares voix dans la foule pour réclamer l'indépendance: les militants de l'Union de la Jeunesse Congolaise (UJC) d'Aimé Matsika, un homme de gauche connu dans les pays dits socialistes. Des étudiants de l'AEF, de la FEANF et du PAI publièrent depuis Paris des textes rageurs pour accuser le projet de Gaulle «de néocolonialisme». Leurs voix furent inaudibles au Congo. Il y eut une conférence de presse tenue au Bar Faignond par Lazare Lin Matsocota et ses compagnons Baba Haidara et Mbadi Miehakanda. Mais ils ne convainquirent personne. Toute l'assistance lançait «Indépendance prématurée».

Des résultats du scrutin du référendum furent éloquentes. Pour le Moyen Congo: 433.403 inscrits, 342350 votants, 339436 oui pour 2133 non. La communauté fut adoptée à 99%. Seul au Gabon, on enregistra un score de non plus important: Non 15229 pour 207.245 inscrits, 190235 pour le oui, soit un pourcentage de 91%.

Ainsi le Congo n'a jamais opté pour l'indépendance, mais pour la communauté francoafricaine. De ce point de vue, le Président Opangault eut raison d'évoquer l'octroi de l'indépendance par De Gaulle.

Je voyageai avec les propagandistes du MSA

Ma tante, à la fin des vacances, m'avait négocié une place dans le camion du transporteur Prosper Okemba Ebongo, chargé de conduire dans les régions Nord les propagandistes du MSA.

Il n'y avait aucun fonctionnaire parmi eux, des modestes gens chantaient les louanges de Jacques Opangault et De Gaulle, fustigeant les traites dont un certain Kibath passé à l'UD-DIA.

Le camion était chargé de cargaisons de boissons à distribuer pour faire voter OUI, au référendum du 28 septembre 1958.

On peut en conclure qu'il n'y eut pas de combat pour l'indépendance du Moyen Congo. Il n'y eut aucune jacquerie, ni guérilla au Congo. Différente fut la situation du Cameroun, où une guérilla menée par l'Union des Populations du Cameroun

combattait les troupes françaises et réclamait l'indépendance. On disait qu'ils étaient des nationalistes. Le nationalisme fut le courant de ceux qui se battaient pour la libération de leur pays du joug de colonialisme. Kwame Nkrumah qui arracha l'indépendance de son pays, devenu le Ghana, fut le porte-drapeau de ce mouvement en Afrique. Le nationalisme fut assimilé au communisme, et combattu sans ménagement. Ruben Um Nyobe fut tué par les troupes françaises en Sanaga Maritime le 14 octobre 1958, et plus tard, son chef de parti, Félix Moumié, fut empoisonné par un espion français en Suisse.

L'indépendance fut fictive

De Gaulle, rappelé aux affaires pour mettre fin à la guerre d'Algérie, eut cette trouvaille pour l'Afrique Noire. Il n'eut pas besoin de voir se propager les guérillas en Afrique et prit les devants.

Ce qu'on appela le néocolonialisme, ce fut cela.

A minuit, le 15 août 1960, le Président Youlou refusa qu'on descendit le drapeau français pour hisser celui du Congo. «Il ne faut pas séparer l'enfant de sa mère», disait-il. On eut beau lui expliquer les besoins du protocole, rien n'y fit. Dans la nuit, les Français retirèrent leur drapeau.

C'est le témoignage de Guy Georgy, Haut-Commissaire en AEF, dans son ouvrage, Petit soldat de l'empire. Les dirigeants furent surpris par la décision de l'indépendance. Ils ne savaient comment diriger le pays à cause d'un manque criard de cadres: deux administrateurs congolais, Jacques Malonga et Félix Tati, deux attachés des SAF de la France d'Outre-mer: Jérôme Balossa et Michel Bocomba; un professeur certifié de mathématiques, Arsène Poaty; quelques médecins africains formés à Dakar. Alors les anciens administrateurs furent convertis en conseillers techniques, et le gouvernement fut celui des commis, d'où les limites de leur compétence. Les accords signés avec la France donnaient la priorité à la France d'exploiter les matières premières stratégiques. Le trésor fut tenu par la France, jusqu'en 1965. Voici l'indépendance, nous avons un drapeau, un hymne et un président de la République et n'étions pas indépendants. Voilà la triste réalité. Les partisans de la Révolution jugent cet état de néocolonialisme. A la veille de l'indépendance, il n'y avait aucun officier congolais dans la police, ni dans l'armée. Les plus gradés des Congolais étaient des adjutants.

La fête de l'Indépendance

Le 15 Août, nous avons dansé le cha-cha-cha érotique de l'Indépendance. Dès le 16 août, voici revenu le merengue pathétique de la souffrance.

André MATONDO-KUBU TURE

10^e édition du Festival couleurs du Congo (Festi Coco)

La fête de l'indépendance aux rythmes et danses du terroir

Parmi les activités qui ont marqué la célébration du 58^e anniversaire de l'indépendance du Congo, il y a eu la 10^e édition du Festival couleurs du Congo (Festi Coco) sur le thème: «Rythmes et danses du terroir». L'événement, organisé par le Groupe Pella Yombo (G.P.Y) du promoteur manager Beethoven Henri Germain Pella Yombo, a eu lieu les 13, 14 et 15 août 2018 à Brazzaville. Il a été marqué par une conférence de presse, une caravane et un méga concert.

L'acte X du Festival Couleurs du Congo a débuté lundi 13 août à la Préfecture de Brazzaville par une conférence de presse animée conjointement par Pierre Cébert Iboko-Onangha, préfet de la capitale congolaise, parrain de Festi Coco 2018, et Beethoven Henri Germain Pella Yombo. Ce dernier a, dans son allocution, souligné: «Loin de faire un bilan sur la culture congolaise depuis l'indépendance, le concept Festi Coco qui continue de faire son petit bonhomme de chemin a débuté en 2007, lors de la municipalisation accélérée du département de la Cuvette. Dans le but de valoriser la musique traditionnelle, moderne et les danses du terroir de chez nous. Depuis son lancement, ce concept n'a jamais bénéficié d'une quelconque aide financière de qui que ce soit.»

Après quoi, Fortuné Bateza, l'un des comédiens congolais les plus en vue, et sa troupe ont fait étalage de leur virtuosité, à travers la pièce «La révolution congolaise». Une pièce qui fait un bref aperçu sur l'historique des

trois journées des 13, 14, et 15 août 1963. La journée du mardi 14 août a été marquée par une caravane qui a mobilisé près de dix ensembles de musique traditionnelle par-



Du folklore à la mairie de Mfilou-Ngamaba

tie de la Mairie du 7^e arrondissement Mfilou-Ngamaba, en passant par tous les autres arrondissements de la ville-capitale, avec pour point de chute la Préfecture de Brazzaville.



Iboko-Onangha (au milieu) et Beethoven Germain Pella Yombo (à dr)

musicaux et associations d'animation provenant de tous les arrondissements de la ville-capitale et zones périphériques. Au menu, il y avait près de 60% de musique folklorique, 20% de musique tradi-moderne, 10% de musique moderne, 5% de musique pop et 5% de musique chrétienne. C'était en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, du préfet de Brazzaville, ainsi que de nombreux invités. Le spectacle inaugural a été donné par l'orchestre Bana Poto-Poto (arrondissement 3), à travers «Congo na biso», l'une des chansons phares de cette soirée qui a mis en exergue les rythmes et danses du terroir.

Pascal BIOZI KIMINO

Vie des artistes

Malade et abandonné à lui-même, Master Mwana Congo lance un SOS

Grand guitariste soliste, arrangeur, ancien sociétaire, dans les années 70, de l'orchestre Mando negro kwala-kwa, un ensemble musical brazzavillois dont le siège se trouvait au bar "Choisis" (devenu Pharmacie de Mougali), Master Mwana Congo souffre depuis une vingtaine d'années d'éléphantiasis. Il vit actuellement reclus au quartier Sangolo-l'OMS plus précisément dans la zone de Mbemba-Landou, à Madibou, le 8^e arrondissement de Brazzaville.



Master Mwana Congo vit reclus chez lui à Mbemba Landou

Ce baobab de la musique congolaise et compositeur des célèbres chansons «Massamba» et «Brigitte» est abandonné à lui-même. En vue de bénéficier des soins appropriés, il lance un cri du cœur aux autorités et aux personnes de bonne volonté. «Je ne peux plus marcher. Je suis paralysé, j'ai le pied enflé, je ne sais pas avec quoi je peux le comparer. Donc, vraiment, je cherche des personnes qui peuvent vraiment m'aider pour ma santé. J'en ai besoin!», se lamente l'artiste.

De son nom à l'état-civil Ignace Nkounkou, alias Manatcha, Master Mwana Congo qui dispose d'une guitare qu'il a commandée spécialement dans une usine à l'étranger et n'a pas perdu son doigt malgré sa maladie, a commencé sa carrière musicale dans la capitale congolaise. «J'étais dans l'orchestre Mando negro kwala-kwa, dans les années 70. Nous avons composé beaucoup de chansons, engagées (révolutionnaires) et normales. L'orchestre aussi avait une bonne renommée dans le pays et en dehors des frontières nationales. Vraiment, ceux qui ont vécu ces périodes fastes ne peuvent pas oublier le nom Master Mwana Congo dans l'orchestre Mando negro kwala-kwa. J'étais avec les Fidèle Zizi, Théo Blaise Kounkou, etc. Il y a certains parmi nous qui ne sont plus de ce monde. Nous avons réalisé près de dix albums. J'ai aussi joué et arrangé les chansons du virtuose Pamelou Mounk'a comme: «L'argent appelle l'argent», «Ce n'est que ma secrétaire», «Bouala yayi mambou», etc. Dans l'ensemble, nous avons réalisé également près de six albums», se remémore-t-il. Et d'ajouter: «J'ai accompagné beaucoup d'autres artistes, tel que Kosmos Mountouari et la plupart des artistes qui ont fait tabac à une certaine époque. J'ai travaillé avec eux.»

Considéré, à juste titre, comme l'un des plus grands guitaristes de sa génération sur les deux rives du fleuve Congo, Master Mwana Congo a également, à une certaine époque, accompagné la chanteuse Tshala Muana «la Reine du mutuashi» de la République Démocratique du Congo, dans la plupart de ses tournées, à travers le monde. Pour avoir marqué d'une pierre blanche l'histoire de la musique congolaise, Master Mwana Congo mérite, vivement, qu'on lui vole au secours. C'est maintenant qu'il a besoin d'un coup de pouce. Pas après.

A bon entendeur, salut!

Alain-Patrick MASSAMBA

Littérature

Plaidoyer pour un colloque dédié à Jean-Baptiste Tati-Loutard

Prélude à la célébration en 2019 de l'an dix de la disparition de l'écrivain congolais Jean-Baptiste Tati-Loutard, le critique littéraire Raphaël Safou a organisé, récemment, au Centre culturel qui porte le nom de l'illustre disparu, à Pointe-Noire, une soirée commémorative des neuf ans de sa disparition. C'était en présence de plusieurs hommes de lettres de la ville océane congolaise.

Présentant l'illustre disparu, Raphaël Safou a rappelé que Jean-Baptiste Tati-Loutard est un écrivain et homme politique du Congo-Brazzaville. Il est né le 15 décembre 1938, dans la petite bourgade de Ngoyo, dans la commune de Pointe-Noire. Après l'obtention de son baccalauréat au lycée Chaminade, dirigé à l'époque par les marianistes, Jean-Baptiste Tati-Loutard amorce une première carrière de professeur. De 1961 à 1966, il fait les études de lettres en France (Bordeaux), où il obtient la licence en lettres modernes en 1963 et d'italien en 1964. De retour au bercail, il enseigne

la littérature et la poésie au Centre d'études supérieures à Brazzaville.

Devenu leader du mouvement culturel congolais, il occupe divers postes de gestion supérieure notamment, directeur de l'Ecole supérieure des lettres, directeur du Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, puis Doyen de l'Université des sciences humaines.

A partir de 1975, il conjugue la vie littéraire et la vie politique et devient, tour à tour, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des arts et du tourisme.

Après son come-back à l'enseignement pendant quelques



Jean-Baptiste Tati-Loutard

années, il est nommé ministre des Hydrocarbures en 1997. Il décède le 4 juillet 2009 à Paris (France).

«En prélude à l'hommage qu'il serait souhaitable de rendre au poète Jean-Baptiste Tati-Loutard, l'an prochain à l'occasion des dix ans de sa disparition, la présente soirée littéraire s'inscrit, avant tout, dans un procès

de réflexion sur la place toute particulière qu'il occupe urbi et orbi. Et d'abord, par cela que l'idéal pour un hommage digne de ce nom, serait qu'il se fit en fonction et, surtout, en proportion de ce que l'homme aurait apporté à travers son passage et de l'œuvre qu'il aurait laissée en héritage aux générations présentes et futures. C'est donc en préparation de cet événement que ladite réflexion est engagée, ne serait-ce que par cela que son œuvre, pour féconde qu'elle soit, n'a pas à ce jour suscité le moindre colloque. Cette réflexion se penchera en priorité sur l'organisation d'un premier colloque consacré à cette œuvre et, éventuellement, sur d'autres aspects d'une carrière qui fut au moins triple», a expliqué le principal orateur sur la symbolique de la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

Avis de vente de Camion Man 19 T



Contact: 06 905 73 73

Football/Coupe de la Confédération

Le CARA a toujours son destin en main

Le CARA est toujours en course pour une place en quarts de finale de la Coupe de la Confédération, grâce à sa victoire sur le WAC de Côte d'Ivoire (3-1), dimanche 19 août au Stade Massamba-Débat. Il est passé en tête de la poule C et jouera sa qualification à distance en se déplaçant le 29 août à Aba (Nigeria), lors de la dernière journée où il sera reçu par FC Enyimba qui est également en course pour l'une des deux places de ce groupe.

Les Ivoiriens, toujours bouffis d'ambition, voulaient-ils encore tutoyer le CARA après l'avoir épinglé à Abidjan il y a quelques semaines lors du match aller? Ils y croyaient dur comme fer, ne craignant cependant qu'une chose: que le ciel ne leur tombe dessus! Le CARA balbutiait son football et alimentait la rumeur. D'où un suspense qui a failli faire décrocher des cœurs. Et l'on s'est mis à trembler comme des feuilles de bananier au vent, à s'interroger.

Pour prouver sa capacité à rééditer le résultat d'Abidjan, WAC de Côte d'Ivoire a saisi les quatorze premières minutes de jeu pour offrir un savant répertoire technique, mettant à mal la défense du CARA. En pure perte. Une minute plus tard, le gardien des visiteurs relâchait un ballon aérien. Glen Kinfounia saisissait cette aubaine et croisait victorieusement du pied droit:



Le but de Cabwey Kivutuka dans une cage dégarnie par le portier ivoirien

1-0 (15e), pour CARA.

La mi-temps intervenait sur cette marque. Le but des Aiglons usait-il les Ivoiriens? Alors, Cabwey Kivutuka parachevaît une action de Dicha Bomanaiye pour planter un second but, dans la cage dégarnie des Ivoiriens, à la 51e minute de jeu (2-0).

La réduction du score par Trésor Mofosse (78e) redonnait espoir aux visiteurs et replongeait les gradins dans un suspense d'environ vingt minutes. D'autant plus que les attaquants ivoiriens se mettaient en évidence. Dieu merci, pour les Aiglons, un but spectaculaire sortait du pied gauche de Christ Ngoma-Mbo, à la 87e

minute de jeu, pliant du coup l'affaire: 3-1.

Le public s'est mis à rêver à l'issue de la victoire de son représentant. CARA compte désormais 9 points, tout comme Enyimba du Nigeria. WAC reste à 7 points. La dernière journée verra au programme Enyimba-CARA et WAC-Djolibia. Décidément, le groupe C de la Coupe de la CAF se révèle toujours aussi indécis.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CARA (Congo) bat WAC (Côte d'Ivoire): 3-1. Public clairsemé. Arbitre: Louis Hakizimana (Rwanda). Commissaire: Aimable Habimana (Burundi).

Coordinateur général: Yoland Mavouroulou (Gabon). But: Kinfounia (15e), Kivutuka (52e) et Ngoma-Mbo (87e), pour CARA; Trésor Mofosse (72e), pour WAC.

CARA: Chansel Massa (cap); Olfaga Okiélé, Ikouma Epoya, Guy Chancy Danga, Guelord Diafouka; Dua Ankira (puis Elvis Filankembo, 71e), Mbangou, Kinfounia (puis Duval Mbemba, 90e); Dicha Bomanaiye (puis Racine Louamba, 71e), Cabwey Kivutuka, Christ Ngoma-Mbo. Entr.: Jacques Ontsira.

Williamsville AC: Boris Junior Mandju; Kouassi Yao, Ibrahim Koné, Cedrik Kouassi, Jean-Jaurès Gbé; Nda Kouassi, Arthur Kouakou, Armand Dragou (puis Olatunji Sesan, 85e); Abdoul Aziz Ben, Roland Zan Bi, Jean-François Kouakou. Entr.:....

Gymnastique

Tout doucement et sûrement vers le championnat national

Dans quelques jours, le championnat national. Les gymnastes de Brazzaville s'y sont préparés en participant, les 4 et 5 août dernier au gymnase Maxime Matsima, au championnat départemental, sous la houlette du président de la ligue, maître Ludovic MOUNGUENGUÉ.

Au total 122 gymnastes venus de (8) clubs étaient en lice: Centre de formation Gothia et club Gym Gothia de Mfilou, Gym club Acro Cobolo de Makélékélé, Gym Gothen et Gym COMUS de Moukondo, Gym Réconciliation et Gym club ONP de Kinsoundi, enfin Gym Marie Immaculée de Nganga Lingolo. Répartis en quatre (3) catégories: minimes, juniors et seniors en versions fémi-

nine et masculine. Tour à tour, les gymnastes ont été évalués en gymnastique rythmique, gymnastique aérobic et en gymnastique artistique. En artistique, les agrès d'évaluation ont été les suivants: la poutre, la table de saut et le sol pour les dames, d'une part, le sol, la table de saut et les barres parallèles, pour les hommes, d'autre part. En aérobic, le passage en solo dans les deux (2) versions. Par contre, en rythmique, l'évaluation portait en solo avec ballon ou cerceau. Les clubs ayant pris part à la compétition pour la première fois ont reçu des mains du président de la ligue des diplômés de participation.

Ertchel Juvet MPASSI
(S.G.A. de la Ligue de Brazzaville)

Foot-loisirs à Ouenzé

Pour la renaissance culturelle et sportive

S'inscrivant dans le cadre des festivités de la fête nationale, le tournoi de football organisé à Ouenzé par le conseiller spécial du président de la République, Juste Désiré Mondélé, a été remporté, mercredi 15 août, par l'équipe Sans Frontières aux dépens d'Espoir (0-0), puis 5 tirs au but à 3 après prolongation).

La troisième place a souri à Bloc qui a eu raison de Mounganga, également aux tirs au but, 4 tirs à 2 (0-0 au temps réglementaire). Le but était de réunir les jeunes autour des activités ludiques. Fabrice Lebondou, capitaine-vainqueur «souhaite que le député multiplie de pareilles initiatives. Notre équipe a bataillé fort pour remporter ce trophée».

Simplice Owomat, ancien international du CARA, voit en ce tournoi l'opportunité «pour détecter les jeunes talents qui vont grossir les rangs de nos équipes nationales.» Il a repéré deux jeunes susceptibles d'intégrer le CARA. «Rivet» Malonga, son ancien co-



Juste Mondélé remettant le trophée au capitaine de l'équipe Sans Frontières

quiper, estime que c'est le genre de rencontres importantes: «Le sport congolais est à construire autour des jeunes»
«Nous avons opté pour la renaissance culturelle et sportive de Ouenzé. Nous réunissons les jeunes autour des activités sportives et ludiques. C'est une façon de recréer l'ambiance du vivre ensemble dans notre arrondissement. Le sport uni les peuples dit un adage», conclut Juste Désiré Mondélé.

Alain-Patrick MASSAMBA

Kick-boxing

Les journalistes sportifs à l'école du savoir

Faire connaître le kick-boxing, c'est l'objet du séminaire de sensibilisation et d'information organisé dernièrement à Pointe-Noire, à l'intention des journalistes sportifs de la ville océane, par l'Association congolaise de boxe pieds-poings (ASCBOPOP).



Des journalistes attentifs

Animé par le directeur technique national du kick-boxing, maître Césaire Alfred Nzobo, celui-ci a fait connaître aux participants que la base de toutes les compétitions de kick-boxing est l'honneur, le fair-play, et l'honnêteté. La stricte application des règlements techniques de la Fédération française de sports de contacts et disciplines associées (FFSCDA) est de rigueur.

Les compétitions officielles de la fédération dans les disciplines Wako sont: les Championnats, l'Open, les Coupes et les galas. Les organisateurs des compétitions doivent fournir l'équipement nécessaire pour le déroulement du tournoi (des balances mécaniques ou électroniques, un amplificateur avec un nombre suffisant de microphones, les équipements pour nettoyer et sécher le tatami...). Les championnats peuvent être organisés en un seul championnat pluridisciplinaire ou divisés au minimum en deux championnats pour les différentes disciplines, cela avec l'accord du président de la ligue.

Le site approprié pour une compétition sera une salle ayant au minimum 500 places assises et offrant un bon espace pour les aires d'assauts, une partie réservée à l'échauffement pour accueillir le nombre de participants, des zones pour les arbitres, les organisateurs et les officiels, des vestiaires pour les kickboxeurs et une salle équipée d'une pièce d'eau et pour le contrôle anti-dopage.

Avant chaque combat, le speaker appelle le kickboxeur. Si le kickboxeur ne se présente pas dans un délai de deux minutes, l'arbitre avec l'accord du superviseur annoncera le vainqueur du match par forfait. Le médecin doit se tenir prêt à intervenir; il ne peut rentrer sur le tatami que sur appel de l'arbitre. Le début de la compétition est précédé d'une réunion technique regroupant les juges et arbitres, sous la responsabilité du superviseur. Tout kickboxeur qui refuse de se soumettre à un examen médical ou à un test de dopage avant ou après le combat sera immédiatement disqualifié. Un kickboxeur, victime d'un ko cérébral, ou si l'arbitre a stoppé le combat en raison d'un traumatisme sévère qui empêche le kickboxeur de continuer le combat, devra être examiné immédiatement par un médecin qui décidera des suites à donner en matière d'hospitalisation et examen approfondi. Ce kickboxeur ne sera pas autorisé à participer à une autre compétition ou combat pour une période d'au moins un mois. En cas de blessure autre que le ko, le médecin peut décider d'une période minimum d'interruption et recommander un traitement à l'hôpital.

Equateur Denis NGUIMBI

Commission électorale de la FECOFOOT

Deux listes de candidatures sur la table

La Commission électorale de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a annoncé n'avoir reçu que deux dossiers de candidatures dans les délais légaux, en vue des élections de renouvellement du Comité exécutif qui se tiendront le 25 septembre 2018.

Il est question de scrutin de liste conformément au code électoral. Le délai de réception des dossiers était fixé au dimanche 19 août, à 16h. Les dossiers reçus sont en instruction et feront l'objet d'une décision de publication mercredi 26 août. Reste à savoir si les deux listes seront sur la ligne de départ. En effet, toutes ces candidatures à la candidature feront l'objet d'une étude minutieuse et impartiale, a confié Didier Potard Mohoussa, président de la commission électorale.

Il convient de rappeler que les candidats ont la possibilité de compléter, le cas échéant, leurs dossiers au plus tard mardi 22 août. Du 26 au 29 août, interviendra la réception des recours. L'examen et la délibération de ces recours sont prévus dans la période du 29 août au 2 septembre. La commission a annoncé pour le 3 septembre, la publication définitive des candidatures et du corps électoral.



VACANCE DE POSTE

Intitulé : DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Général

Direction : Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Brazzaville

Catégorie : HC

APERCU GENERAL :

Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de diriger la gestion professionnelle et stratégique des Ressources Humaines en ligne avec les procédures en vigueur de Bharti Airtel. Il est également responsable des indicateurs de performance des ressources humaines et des rapports de gestion nécessaires pour la prise de décision dans la réalisation des objectifs organisationnels.

PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- Aligner une solide structure organisationnelle tout en prenant en compte des particularités de l'environnement de travail de Congo B.
- Optimiser la gestion des effectifs ainsi qu'améliorer leurs compétences.
- Améliorer l'engagement des employés.
- Elaborer un système de rémunération compétitif qui favorisera l'engagement et la rétention des employés.
- Maintenir un environnement de travail propice à la culture et à l'engagement des employés chez Airtel Afrique.

I-PROFIL :

- **Bac+4 en ressources humaines ou dans un domaine connexe.**
- **Un diplôme de maîtrise serait préférable.**
- **Une qualification professionnelle de CIPMN, CIPD, SHRM.**
- **Capacité avancée à développer et à intégrer des stratégies et des initiatives en matière de ressources humaines au sein de l'entreprise.**
- **Excellente capacité en tant que conseiller en négociation à influencer la direction de l'entreprise.**
- **Connaissance des lois et réglementations relatives aux ressources humaines et des meilleures pratiques mondiales**
- **Fortes compétences en matière de budget et de gestion, notamment une capacité éprouvée à gérer les projets.**
- **Capacité à gérer l'ambiguïté, les délais serrés, les priorités multiples et les clients exigeants, dans un environnement en constante évolution**
- **Faire preuve de professionnalisme, maturité et confidentialité.**

II-EXPÉRIENCE :

- 10 ans minimum d'expérience dont 5 ans dans une position de généraliste ou spécialiste en Ressources Humaines.

III-AUTRES QUALIFICATIONS :

- **Solides compétences interpersonnelles orales et écrites.**
- **Des compétences de travail en équipe très développées et démontrées.**
- **Capacité démontrée à voir le tableau d'ensemble et à fournir des conseils et des commentaires utiles et stratégiques à travers l'entreprise et l'équipe de direction.**
- **Forte capacité d'analyse et de résolution de problèmes**

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : recrutement@cg.airtel.com en mentionnant la référence **HR201808-01**, **au plus tard le 29 Août 2018**


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32'' HD : 119 000 FCFA HT**
- 43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056